

Projet HoloSolis d'usine de panneaux solaires à Hambach

## Concertation préalable du public

### Verbatim de l'atelier n° 3 :

« Les enjeux socio-économiques et d'aménagement du territoire associés au projet »

Hambach, Centre de communication INEOS, 24 octobre 2023



Concertation garantie par



*Une soixantaine de personnes ont participé à l'atelier sur « les enjeux socio-économiques et d'aménagement du territoire associés au projet » qui s'est déroulé à Hambach, au Centre de communication INEOS, le mardi 24 octobre 2023.*

*La réunion s'est tenue en présence du garant de la concertation, Bernard CHRISTEN ; ainsi que de plusieurs élus du territoire dont :*

*> Roland ROTH, président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,*

*> Marc ZINGRAFF, représentant du Conseil régional Grand Est, vice-président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et maire de Sarreguemines,*

*HoloSolis était représenté par son président, Jan Jacob BOOM-WICHERS, accompagné d'Elise BRUHAT, directrice de la stratégie industrielle, et de Bertrand LECACHEUX, directeur des opérations.*

*Figuraient aussi parmi les intervenants :*

*> Louis EXERTIER, directeur du Pôle Economie, Moselle Attractivité,*

*> Pascal THUILLIER, directeur de l'Agence Pôle Emploi de Sarreguemines,*

*> Arnaud MATHY, directeur général des services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,*

*> Bruno KURTZ, chef de département adjoint OTE Ingénierie.*

***Le diaporama de présentation diffusé lors de la réunion est disponible sur le site [www.concertation-holosolis.org](http://www.concertation-holosolis.org)***

## Introduction

**Julia BITRAN (animatrice)** : Bonsoir à tous. Tout le monde est bien installé, ça va ? Bienvenue au centre de communication Ineos pour ce troisième et dernier atelier qui s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable du public concernant le projet HoloSolis sur l'Europôle 2 à Hambach. Aujourd'hui, on va s'intéresser aux enjeux socio-économiques et d'aménagement du territoire.

On va procéder un petit peu différemment des ateliers précédents, pour ceux qui participent à la concertation depuis le début. Il n'y aura pas cette fois-ci de travail en petits groupes. Vous allez assister à la présentation des thématiques de ce soir en trois temps, entrecoupés à chaque fois d'un moment d'échange pour que vous puissiez intervenir tant que tout est encore bien frais dans votre esprit.

Pour ceux qui ne les connaissent pas encore, je vous présente les intervenants de ce soir. L'un des deux garants, Bernard Christen. Dans le staff d'HoloSolis, on a Élise Bruhat, directrice de la stratégie industrielle, Bertrand Lecacheux, directeur des opérations, Jan Jacob Boom-Wichers, président. Sont aussi présents Roland Roth, président de la Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences, Marc Zingraff, premier vice-président de l'Agglo et conseiller régional, Pascal Thuillier, directeur d'agence chez Pôle emploi pour le bassin de Sarreguemines. Après, ils se sont cachés, ils ont joué aux chaises musicales. C'est très drôle. Louis Exertier, qui est directeur du pôle développement économique à Moselle Attractivité et Bruno Kurtz, du département Environnement et risques industriels chez OTE Ingénierie.

Avec ce troisième et dernier atelier, la concertation préalable du public touche à sa fin. Raison de plus donc pour donner la parole en premier au garant.

**Bernard CHRISTEN (garant de la CNDP)** : Oui, bonsoir à tous. Je vais essayer d'être court puisqu'une grosse partie d'entre vous a déjà été présente aux autres ateliers. Mais pour les nouvelles personnes, ce qu'il est important de souligner, c'est que la concertation qui est menée aujourd'hui est obligatoire par le Code de l'environnement. Donc, quand il y a des projets d'importance, il y a une concertation qui doit être menée. Et le rôle de la Commission nationale du débat public, qui a été créée aussi via le Code de l'environnement, c'est une commission indépendante qui a pour mission de veiller à ce que ces concertations se passent bien et soient de qualité. C'est pour ça que notre nom, c'est « garants ». C'est garantir. Garantir la qualité de la concertation. Garantir que le dispositif, le nombre de réunions, les solutions pour travailler ensemble soient bien proportionnés par rapport aux enjeux. Garantir que l'information qui est donnée au public soit de qualité. Garantir que les solutions que vous avez pour intervenir soit via Internet, soit via courrier, soit lors des réunions, soient de qualité, et que l'échange soit le plus constructif possible entre tous les acteurs. Que la concertation soit, et c'est le mot, je pense, le plus central, la plus sincère possible pour être productrice.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Et cette concertation se poursuit donc jusqu'au 31 octobre. Le dernier temps fort, ce sera ce vendredi à 18h au W à Woustviller pour la réunion publique de clôture.

Aujourd'hui, avant qu'on parle d'emploi, de formation et de retombées économiques, petit rappel du projet HoloSolis. Jan Jacob Boom-Wichers, est-ce que vous pouvez nous le synthétiser en quelques chiffres ?

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : Bonsoir, merci à vous tous d'être présents ce soir. Ça fait plaisir de revoir un certain nombre de visages que l'on voit maintenant depuis quasiment un mois.

Mais je vois également beaucoup de nouveaux visages et j'ai l'impression que le sujet de ce soir est très intéressant pour beaucoup de personnes, qui est celui de l'emploi. Donc on est ravis de vous voir ici.

J'ai fait un résumé assez succinct lors des dernières réunions que nous avons eu et la raison pour laquelle nous sommes ici, c'est pour créer une usine de cinq gigawatts de panneaux et de cellules photovoltaïques. Et cette usine de cinq gigawatts permettra de créer à peu près 10 millions de panneaux photovoltaïques par an, ce qui est à peu près l'équivalent des besoins annuels de 1 million de foyers français et européens. Nous allons créer 1700 emplois lorsque l'usine sera à pleine capacité en 2027. Et le terrain que vous connaissez, qui est juste en face ici, sur l'Europôle numéro deux, aura à peu près 18 hectares de bâtiments, des bâtiments pour une usine de fabrication de cellules, un bâtiment d'usine de fabrication de modules photovoltaïques, un gros entrepôt pour stocker les produits entrants et les produits finis et, bien sûr, toute notre zone de base vie en fin de compte pour tous nos employés.

Mais la vraie question, c'est pourquoi est-ce qu'on est là ? Et, vous le voyez ici, il y a un Pacte vert européen qui est un objectif de l'Europe de réduire de 55% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de réduire complètement en 2050. Pourquoi ? Parce que, comme vous le savez, notre planète est en mauvais état. On a un réchauffement climatique, mais on a également un vrai challenge économique. Vous le savez, on est en train de vivre actuellement la troisième révolution énergétique. La première était celle à base de charbon dans les années 1800, la deuxième dans les années 1900, c'était à base de pétrole et d'essence. Et comme vous le savez, on n'en a pas en Europe, ou très peu. On n'en a pas en France. Et le résultat, c'est que notre culture, notre Europe s'est appauvrie et on s'appauvrisait à la hauteur de 900 milliards d'euros par an. Parce que l'année dernière, l'Europe a dépensé 900 milliards d'euros pour du gaz et du pétrole qu'on achète à des nations extra européennes. Donc l'argent européen, chaque année, vous en avez entre 400 et 900 milliards, suivant le coût du pétrole et du gaz, qui quittent l'Europe. Et la France elle-même a dépensé l'année dernière 120 milliards d'euros juste pour s'alimenter en pétrole et en gaz. Donc l'idée, c'est de remplacer cette énergie fossile par des panneaux photovoltaïques que l'on peut fabriquer en France et en Europe. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, 95% de ces panneaux photovoltaïques sont importés d'Asie. Et donc, ce qu'on essaie de faire ici avec vous et avec le gouvernement français et le gouvernement européen, le gouvernement allemand, c'est de faire en sorte que les panneaux et l'énergie dont on a besoin soient fabriqués ici et qu'on arrête une dépendance de gaz et de pétrole venant de nations extra européennes. Et ce serait vraiment stupide de faire cette transition et de faire en sorte que derrière, les panneaux photovoltaïques viennent à nouveau de nations extra européennes. Je suis moi-même un Européen convaincu. Je suis d'origine hollandaise, j'ai été élevé en France et je veux créer des emplois ici, en Europe. Pour nous, pour vous, pour mes enfants, pour les vôtres.

Donc, cette transition énergétique, nous avons le choix soit de réussir à la faire ensemble, soit elle nous passe sous le nez. Et en ce qui me concerne, elle ne va pas nous passer sous le nez. Donc je suis très très heureux que vous soyez là. On va vous parler aujourd'hui d'économie, on va vous parler d'emplois, on va parler de formation, parce que c'est un nouveau métier qui arrive ici. Et on est très heureux de passer ces quelques heures avec vous.

Dernier détail technique. Nous avons, par le passé, la première réunion, vous n'aviez pas d'eau, donc vous avez de l'eau. Et on va également faire une pause pour que vous puissiez goûter une tradition locale. On a fait venir des mauricettes pour vous, et du fromage. Donc lors d'un break, vous pourrez vous sustenter un petit peu, parce qu'on ne voudrait pas que vous ayez des taux de glycémie qui passent trop bas. Voilà, merci.

**Julia BITRAN (animatrice) :** Merci pour le résumé du projet et pour cette bonne nouvelle. Je crois qu'elle en a fait sourire plus d'un et elle va en contenter plus d'un. Alors on va commencer cet atelier avec la première partie consacrée à l'emploi. HoloSolis va vous dévoiler ses besoins et Pôle emploi va faire le point

sur les ressources humaines disponibles. Mais d'abord une petite présentation du bassin d'emploi transfrontalier. Roland Roth, c'est vous qui commencez.

## Le bassin d'emploi transfrontalier

**Roland ROTH (président de la CA Sarreguemines Confluences)** : Merci Julia. Je commencerai par exprimer mes salutations à la salle et les remercier aussi pour leur présence ce soir. Alors effectivement, je vous propose de faire une rapide présentation de notre bassin d'emploi, bassin d'emploi transfrontalier, puisque nous sommes situés de façon particulière sur la frontière avec l'Allemagne.

Et donc en quelques mots, le territoire de notre agglomération est aujourd'hui, et je pense qu'on peut le dire, exposé aux fluctuations de la conjoncture d'un secteur industriel prédominant sur le territoire. Nous le savons, c'est l'industrie de l'automobile. Les premiers enjeux majeurs de l'installation de ce projet HoloSolis sont, dans un premier temps, la pérennisation de l'emploi local, mais également la diversification de son tissu économique que nous cherchons depuis un bon bout de temps déjà. C'est la filière de l'économie dite verte qui s'en trouvera ainsi renforcée. Les élus de notre collectivité ont fait le choix d'une industrie verte du futur, à l'image des nombreux dossiers dans lesquels la Communauté d'Agglomération est engagée, par exemple l'électromobilité, les nouvelles utilisations de l'hydrogène ou encore la méthanisation. Le projet de l'entreprise HoloSolis s'inscrit en complémentarité de ces dossiers. La CASC est ainsi très heureuse de pouvoir contribuer activement à la transition écologique et énergétique qui nous préoccupe tous. En choisissant son territoire, HoloSolis place ainsi l'Agglo au cœur de la politique de réindustrialisation de la France et de la transition énergétique de l'Europe.

Le recrutement, puisque nous avons parlé de 1700 personnes qui pourraient être, et qui le seront probablement, dans le cadre du projet HoloSolis entre 2025 et 2027, offre également de très belles perspectives pour une diversité de profils de qualifications notamment. Au-delà du personnel qui pourra être formé et embauché en local, ce projet attirera probablement de nouvelles familles sur notre territoire. Il est également, je pense, une opportunité pour les travailleurs français qui pourraient être concernés par les restructurations d'entreprises situées en Sarre. Et, vous l'avez peut-être entendu dans les médias hier ou avant-hier, je ne prendrai pour exemple que la ZF à Sarrebruck qui a annoncé une nouvelle vague de licenciements de l'ordre de 670 emplois avant d'aller vers une réduction supplémentaire encore au fil des prochaines années.

Alors depuis dix ans, la politique économique volontariste que nous menons sur le secteur de Sarreguemines a créé, c'est un chiffre qui mérite d'être su également, des emplois pour atteindre aujourd'hui 27 230 emplois que compte notre agglomération.

La CASC gère neuf zones industrielles et artisanales ainsi que trois zones commerciales. Cela représente en tout 875 hectares de zones d'activités dédiées au développement économique et accueillant plus de 220 entreprises, soit près de 11 000 salariés. Dont de grands groupes internationaux, vous le savez, Continental, INEOS, Mibelle et après ? HoloSolis, bien entendu.

Donc là, cette société, donc HoloSolis, qui aujourd'hui a très envie de s'installer chez nous, et nous avons très envie de l'accueillir chez nous également, viendra s'inscrire dans cette dynamique que nous connaissons de façon très locale. Donc voilà en quelques mots la présentation de notre bassin d'emploi transfrontalier. On pourrait aller au-delà, mais pour l'instant, je pense qu'on va s'arrêter là.

**Pascal THUILLIER (Directeur de l'Agence Pôle Emploi de Sarreguemines)** : Puisque vous avez évoqué en effet l'activité transfrontalière, on va passer tout de suite sur un élément d'économie. Je suis très heureux de l'invitation que vous avez faite auprès de Pôle emploi. C'est l'occasion pour nous également de donner un éclairage sur la partie économie, et pas seulement emploi. Parce que l'économie c'est de façon très entremêlée une action forte sur l'emploi, mais pas que.

D'abord, le premier élément, sur un enjeu tel que celui-là et compte tenu du nombre de recrutements nécessaires pour le fonctionnement de cette gigafactory, on va passer déjà sur un élément qui s'appelle la zone d'emploi. La zone d'emploi, ce sont les personnes qui résident dans un espace et qui y travaillent. Sauf qu'aujourd'hui, vous avez compris qu'avec ce projet, et vous le verrez tout à l'heure avec la situation du chômage global sur les autres territoires, on va prendre un peu de recul, un peu de hauteur et on va regarder un petit peu les bassins limitrophes. Si on place Hambach sur la carte, on voit très bien qu'avec l'Alsace Bossue et sa communauté de communes, mais pas seulement, il a une véritable interaction sur les autres bassins limitrophes. Donc en effet, notre sujet aujourd'hui va être sur l'ensemble de ces bassins limitrophes, avoir une lecture de ce qui s'y passe et comment ça fonctionne en termes d'emplois pour pouvoir ajuster ou non notre demande et la demande des profils d'HoloSolis.

Vous avez ici une représentation par bassin. Une image vaut 1000 mots. Vous l'avez ici en graphique, vous avez la représentation de l'ensemble des bassins. Alors tous les bassins d'emploi et toutes les zones d'emploi n'ont pas la même fortune, puisque globalement le taux aujourd'hui il est passé sur le National, le Grand Est et la Moselle sous les 7%. Aujourd'hui, le taux de chômage au premier trimestre 2023, il est de 6,9%. Sur le territoire de Sarreguemines, il est aujourd'hui à 6% sur les éléments consolidés du premier trimestre 2023. On aura le prochain trimestre bientôt. Et vous avez les bassins limitrophes. Alors vous avez quelques exceptions. Vous avez des bassins qui sont en rouge, ceux qui sont à plus de 10%. C'est encore le bassin de Forbach qui est le plus important en termes de chômage sur le Grand Est, suivi de près par Saint-Dié-des-Vosges, etc.

Ce qui est important pour nous de comprendre également, c'est la logique par rapport à la situation. Puisque vous parliez de transfrontalier, sur le petit graphique qui est en dessous, vous avez également entre juillet 2022 et juillet 2023, la situation de l'emploi en Allemagne chez nos voisins, Bade-Wurtemberg, Sarre et Rhénanie-Palatinat. Donc vous voyez qu'en effet, le repli de l'industrie est marqué puisqu'il y a une légère augmentation de leur taux de chômage. Donc pourquoi pas en effet des opportunités d'emploi ou de récupérer des frontaliers qui fonctionnent aujourd'hui sur d'autres territoires.

Si je vous donne un chiffre par rapport justement à la dimension transfrontalière. Aujourd'hui, on estime que les actifs occupés qui résident sur le territoire et sur la zone de Sarreguemines et qui travaillent de l'autre côté de la frontière représentent à peu près 16%. Sur le bassin de Forbach, ils sont 22%. Quand vous avez 11% pour Saint-Avold/Creutzwald avec la zone d'attrait de Sarrelouis en l'occurrence. Et pour Saverne, vous avez seulement 2% de résidents qui sont actifs vers nos voisins. Donc cet élément est aussi à prendre en compte par rapport à la réflexion qui sera menée demain sur l'attractivité pour les frontaliers.

Alors, les tableaux ne sont pas forcément très parlants, mais il faut quand même qu'on parle un petit peu d'économie, et par rapport à la dynamique du marché du travail. Premier élément, c'est la population. Il y a une vraie fragilité sur la population. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui la part des moins de 30 ans est sur le territoire à 30% aujourd'hui, alors qu'elle est en moyenne à 35% sur le Grand Est et 33% sur le département. Donc, il y a une vraie fragilité. Pourquoi ? Parce qu'on est sur une population vieillissante et on le voit sur l'autre partie par rapport à la part des 60 ans et plus.

Mais il y a un vrai facteur intéressant, c'est ce qu'on appelle le taux d'activité, le taux d'emploi. Si vous regardez bien, le taux d'emploi et le taux d'activité, c'est en fait ceux qui sont actifs et qui sont en mesure de pouvoir travailler, entre 15 et 64 ans, et qui sont aujourd'hui en situation d'emploi ou en tout cas de recherche d'emploi. Et si vous regardez bien sur la partie en dessous, vous voyez que notre territoire de Sarreguemines est à la fois le plus élevé sur tous les segments, sur tous les âges, sur le taux d'activité et

le taux d'emploi. Ça veut dire que derrière on a une population qui est jeune et qui s'écoule bien. Lorsqu'on parle de taux d'emploi, il faut bien comprendre que c'est l'attractivité et la structure même du territoire, et vous le disiez par rapport à l'implantation, et en effet. Le territoire absorbe et sait absorber les jeunes qui sont en situation de recherche d'emploi et les seniors qui sont aujourd'hui en situation de pouvoir travailler. Donc, ça, c'est important également par rapport à la dynamique.

Et puis comme illustration, le slide suivant, c'est celui qui va porter sur deux segments, c'est la déclaration préalable à l'embauche. Lorsque vous embauchez quelqu'un, auprès de l'URSSAF vous avez huit jours pour faire une déclaration d'embauche. J'ai mis les différents bassins d'emploi qui sont connexes avec le territoire de Sarreguemines. Les DPAE, c'est-à-dire les déclarations préalables à l'embauche, sur douze mois glissants, c'est-à-dire entre juin 2022 et aujourd'hui juin 2023, 77 500 DPAE. Vous regardez les autres territoires à côté, ils sont bien en dessous et très en dessous lorsqu'on regarde le territoire de Forbach. Ce qui veut dire que le territoire est dynamique, qu'il crée de l'emploi et qu'il y a en effet une forme de fonctionnement en tout cas, d'aspiration du territoire sur la création d'emplois et sur les entreprises de façon générale.

Si vous regardez également les différents segments sur l'emploi marchand, il y a un secteur qui est prééminent, et vous le voyez sur la partie du dessous, la part de l'industrie est aujourd'hui à 35%. Elle est plus que sur l'ensemble des autres territoires. Donc on voit bien en effet qu'il y a ce territoire de Sarreguemines qui bouge, qui est dynamique, qui en termes d'économie est attractif puisqu'il crée de l'emploi. Et en plus sur ce territoire, il y a une prédominance ou une attractivité propre sur les métiers de l'industrie. Voilà, ça c'est globalement ce qu'on peut comprendre sur la partie économie et dynamique du marché du travail.

On revient sur le taux de chômage, avant de partir sur dire est-ce qu'il y a le potentiel. On dit aujourd'hui que les entreprises sont en difficulté pour recruter. C'est vrai, elles sont en difficulté pour recruter du personnel qualifié. C'est également vrai. Sur tout âge, tout métier, tout secteur. Tout cela est vrai, simplement juste une lumière par rapport au marché du travail, je vous ai remis les différents territoires qui sont à peu près en lisibilité sur la Moselle et vous avez le bassin houiller. Sur l'ensemble du bassin houiller, tous les segments d'âge ont profité de la conjoncture favorable de l'économie, des seniors, en passant par les jeunes, aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires du RSA également. Donc tous les segments ont bénéficié en effet d'une conjoncture favorable sur les deux dernières années. Et si vous regardez le petit tableau à côté, vous verrez entre les postes enregistrés et les postes durables... Alors "postes durables", c'est quoi ? Ce sont les emplois, ce sont les CDD de six mois ou plus ou les CDI. Et vous voyez que ceux-là aussi, ils sont en augmentation forte depuis un an, plus 5%, et que sur le nombre de postes proposés, il est également en forte augmentation. Il ne faut pas oublier en effet que le premier employeur sur le secteur ici, et notamment dans le domaine de l'industrie, c'est l'entreprise intérimaire. Donc c'est un premier levier et on le retrouve ici notamment, sur les postes durables qui sont peut-être un peu en dessous lorsqu'on regarde la situation de notre territoire. Voilà pour moi pour un premier éclairage sur la situation de l'économie et globalement du dynamisme aujourd'hui du marché du travail sur le territoire.

## Les besoins d'HoloSolis

**Bertrand LECACHEUX (directeur des opérations HoloSolis)** : Bonsoir à tous. Je vais vous présenter la situation prévisionnelle de l'emploi sur le site et les types de besoins qu'on va générer sur le site. Donc comme l'a dit Jan Jacob, on a objectif de produire 10 millions de panneaux par an. Ça va nécessiter une organisation du travail en équipe et en week-end. Donc cinq postes par semaine, 24h sur 24 et sept jours sur sept. Aujourd'hui, on anticipe un besoin d'équipes de 270 personnes environ, donc trois équipes de 270

personnes en semaine, deux équipes de 270 personnes en week-end et environ 350 personnes qui vont travailler en horaires de journée. Donc ça, c'est pour couvrir les besoins de production du site. Et logiquement, pour un site de fabrication, on a une majorité d'emplois qui vont être des emplois directs liés à la production, liés au volume qu'on va fabriquer. Donc environ 60% d'emplois dit opérateurs et à peu près 40% d'emplois d'encadrement, de supervision : ingénieur, technicien... Donc, si on fait rapidement le calcul du nombre maximum de personnes qu'on va avoir sur site à un instant T, en comptant l'équipe du matin par exemple et l'équipe d'après-midi qui vont se recouvrir, plus l'équipe de journée, on devrait être à un maximum de 890 personnes sur site à un instant donné. Voilà, ça donne une volumétrie à peu près du nombre d'emplois sur site et du type de profil qu'on va retrouver sur site, pour un site je le disais, qui est un site de fabrication.

Alors si on regarde les types de profils, les types de postes qu'on va retrouver. Logiquement pour un site de fabrication, vous allez avoir des opérateurs, vous allez avoir des agents de maintenance, vous allez avoir des agents de planification, des automaticiens, du personnel qualité et, nous, sur notre site, une partie du personnel qui sera en recherche et développement. On a on va avoir deux unités de fabrication : l'unité amont qui va fabriquer les cellules, l'unité aval qui va fabriquer les modules. Donc avec des procédés légèrement différents, mais une constante : des procédés très automatisés, donc beaucoup de robots, beaucoup d'automatismes à gérer, et donc en termes de besoins en techniciens de mise au point, en techniciens de maintenance, en technicien de suivi, en analyse de données, on va avoir des besoins importants, assez lourds.

Ensuite, Jan Jacob l'a dit, on va avoir un warehouse, un entrepôt de logistique pour entreposer à la fois les composants en entrée, mais aussi tous les panneaux en sortie, les panneaux photovoltaïques. Donc dans ce cadre-là, on va avoir une activité logistique assez importante, avec de la manutention, avec des chariots, avec des moyens automatisés et donc des opérateurs logistiques, avec un flux de camions en entrée et en sortie qu'il va falloir remplir, qu'il va falloir vider. Donc ça représente une activité sur le site non négligeable.

Et puis logiquement, comme sur tout site de production, on a les fonctions qu'on appelle les fonctions support, les fonctions qui assurent le bon fonctionnement des opérations. Donc typiquement, les activités de sécurité. Sur un site comme le nôtre, une équipe de pompiers, un service médical évidemment pour gérer l'effectif qu'on va avoir, des activités financières, des activités juridiques, des achats bien évidemment, et puis un réfectoire et toutes les autres activités sociales autour. Et puis pour la vie du site de production, une équipe travaux neufs, une équipe maintenance, des équipes santé, sécurité, environnement et des équipes qualité.

En termes de recrutement par phases, vous voyez qu'en tout cas, pour les deux premières années, les fourchettes sont assez larges, puisqu'on est au début du projet donc il serait un peu prétentieux de vous dire qu'on va avoir 11 personnes en 2023 et 41 en 2024. J'en suis bien incapable aujourd'hui. Mais en tout cas, en 2023, sur la phase de préprojet, on va avoir un effectif HoloSolis entre 10 et 15 personnes pour gérer les premières activités, les études qu'on est en train de faire. Et en 2024, où la phase de travaux va démarrer, on va avoir un effectif d'une fourchette qu'on peut estimer entre 40 et 80 personnes pour gérer la conception détaillée, pour gérer le début des travaux, le suivi des travaux, la coordination des travaux. Et la production qui va démarrer courant 2025, avec une première tranche de capacité d'à peu près 1,6 gigawatt, devrait employer environ 600 personnes. La deuxième tranche de capacité qui va arriver en 2026 va rajouter environ 500 personnes. Et enfin, en 2027 où on sera à pleine capacité avec un pic de production à cinq gigawatts, on aura sur site environ 1700 personnes. Donc voilà, pour vous donner un peu le l'échéancier de montée en puissance et, par rapport à ce qui a été expliqué avant sur les besoins de recrutement, la courbe de croissance des effectifs sur le site.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Monsieur Thuillier, vous allez pouvoir nous parler des ressources disponibles puisque vous nous avez fait le point sur le chômage. Mais maintenant que l'on connaît les besoins d'HoloSolis, quelles sont les ressources disponibles ?

## Les ressources disponibles

**Pascal THUILLIER (Directeur de l'Agence Pôle Emploi de Sarreguemines)** : Alors, la question se pose en effet. Donc le constat est relativement clair. Le territoire va bien, une dynamique de l'emploi, un taux de chômage bas, voire très bas aujourd'hui, historiquement bas. Quelle est la situation aujourd'hui ? Quel est le potentiel de main-d'œuvre aujourd'hui ?

Donc, je reviens à l'idée, à l'éclairage que je vous ai donné tout à l'heure, c'est-à-dire celui de travailler par bassins de vie et prendre un peu de recul. Alors quand on regarde un petit peu ce schéma, on a recherché, c'est-à-dire on a recherché dans nos fichiers sur tous les bassins limitrophes, donc bien entendu, celui de Sarreguemines, Forbach, Saint-Avold, Creutzwald, Sarrebourg puisqu'on est sur la Moselle sud et Saverne. Donc, de ces bassins les plus près de notre territoire et donc de Hambach, vous avez aujourd'hui dans les segments des personnes qui cherchent dans ces métiers de production, de maintenance, de logistique, de qualité ou de méthodes. Et on l'a séparé encore en deux par rapport au personnel d'encadrement et par rapport aux opérateurs.

Et lorsqu'on fait globalement l'état des lieux sur ces cinq segments de recherche d'emploi qui sont dans les métiers de l'industrie, on arrive aujourd'hui à un potentiel de 4400 ou 4500 demandeurs d'emploi qui sont en situation de "sans activité", cela veut dire qu'ils ne travaillent pas au cours du mois, même pas une heure, même pas dix, pas en activité réduite. Donc, ce sont des demandeurs d'emploi totalement disponibles et potentiellement, pour nous, en situation de pouvoir être proposés, en fonction des profils bien entendu, à HoloSolis demain. Donc c'est important pour nous, parce qu'on avait des inquiétudes claires pour se dire "est-ce qu'on a les ressources sur le territoire aujourd'hui compte tenu de la situation ?" Derrière, on a quand même en effet des éléments assez rassurants, compte tenu notamment du cadencement. Vous l'avez dit tout à l'heure, on va monter en charge progressivement. Vous savez, les conjonctures sont toujours fragiles, le contexte économique est fragile, donc il est aussi impactant sur la conjoncture. On nous a annoncé l'année dernière une conjoncture qui allait se ralentir. Elle a légèrement ralenti, mais à peine, ce qui a continué en effet à alimenter un marché du travail bénéfique, en tout cas à la demande d'emploi. Donc ça, c'est un premier élément d'éclairage pour nous dire qu'on a un vrai potentiel de disponibilité sur d'autres bassins et les bassins limitrophes. Ça, c'est le premier élément.

Le deuxième élément, c'est de se dire "OK, moi je veux bien, mais si j'habite à 30 kilomètres, 50 kilomètres, le contenu en effet, je travaille peut-être de nuit, le week-end, etc. Donc est-ce que c'est possible pour moi ?" Donc on a regardé également ce qu'on appelle la mobilité déclarée. Dans la liste des demandeurs d'emploi aujourd'hui, lorsqu'on examine leur situation, on les interroge pour savoir s'ils sont OK pour venir travailler à 15 kilomètres, 30 kilomètres, 40 kilomètres de chez eux. Sur ces éléments-là aussi, ils nous sont, j'allais dire à 3/4, en situation de dire "OK, moi je suis en situation de recherche d'emploi et de mobilité dite moyenne, c'est-à-dire de me déplacer entre 15 et 40 kilomètres de mon domicile et avoir entre 30 minutes et une heure de déplacement." Donc ça aussi c'est important. À la fois on a le potentiel par rapport aux métiers et compte tenu des déclarations qui ont été faites lors de l'inscription à nos services, on peut imaginer en effet que ces demandeurs d'emploi sont le potentiel avec une mobilité déclarée qui est intéressante. Si on trace un cercle autour de Hambach, on peut dire qu'en effet, là aussi, on a du potentiel. C'était important de croiser ces deux filtres pour pouvoir mettre en lumière cette demande d'emploi qui n'est pas forcément au pied d'Hambach.

Alors on s'inspire toujours des choses qui ont fonctionné. Et là, retour d'expérience. Donc on a travaillé avec les Pôle emploi de Metz sur le retour d'expérience de ce qu'ils ont réalisé sur Amazon. Alors Amazon, juste pour donner un petit éclairage, c'est 4000 recrutements, c'est 4000 emplois directs. Et en plus, il n'y avait pas de cadencement comme ça l'est sur le projet HoloSolis. On était sur un recrutement important et rapide. Amazon, la plateforme, nécessitait notamment des préparateurs de commande. Donc ce qui a été mis en place, c'est ce qu'on appelle la méthode de recrutement par simulation. En fait, c'est une méthode toute simple : on se débarrasse du CV, de l'expérience, de l'âge, du sexe. On fait simplement une évaluation par rapport à ce qui nous a été demandé par l'entreprise, c'est-à-dire des tests de dextérité, des tests de rapidité, des mises en situation, qui nous permettent d'évaluer si derrière ou pas, l'employeur peut trouver son bonheur au travers de ces personnes. Alors, ça va peut-être un peu nuancer ceux qui disent que la présence d'HoloSolis va peut-être faire bouger un petit peu les lignes dans d'autres entreprises du secteur, c'est pour ça que c'était important de le mettre : 65% des recrutés étaient des personnes sans emploi auparavant. Donc deux tiers des personnes qui sont aujourd'hui en emploi chez Amazon sont des personnes qui sont venues en effet de nos fichiers de demandeurs d'emploi. C'était important en termes de retour d'expérience. On va également se nourrir dans les groupes de travail pour échanger avec les équipes d'HoloSolis sur le fonctionnement et sur la façon dont ils ont approché toutes ces dimensions.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Merci pour cette première présentation, on va parler après de deux autres thèmes qui seront la formation et puis ensuite les retombées du projet sur l'économie locale et sur l'aménagement du territoire. Mais là du coup, on vous propose de marquer un premier temps d'échange. Est-ce que vous avez des remarques ou des questions spécifiquement sur ce premier thème de l'emploi ? Ce qu'on peut peut-être faire aussi Frédérique c'est distribuer à ceux qui le souhaitent, uniquement les plaquettes qui correspondent au premier thème, à l'emploi. En fait, elles reprennent simplement ce que vous avez vu à l'instant sur grand écran, mais ça vous permet éventuellement de l'avoir de nouveau sous les yeux si ça vous aide, si ça vous inspire pour les questions. Est-ce qu'il y a déjà des remarques, des questions, donc pour le moment sur ce premier thème de l'emploi ? Il faut me faire signe et que je vienne avec le micro pour qu'on vous entende.

**Un participant** : Bonsoir, quand vous parlez "agent de maintenance", vous voyez plus automatique, mécano... Dites en nous un peu plus sur les agents de maintenance s'il vous plaît.

**Bertrand LECACHEUX (directeur des opérations HoloSolis)** : Alors, j'ai dit qu'on allait avoir des lignes très automatisées avec des robots, etc. Donc en effet, on va avoir une proportion d'automaticiens importante, mais dans toute usine de fabrication, on va avoir des convoyeurs, on va avoir des machines avec des mécanismes et donc une proportion aussi d'automaticiens, d'électriciens, mais évidemment une forte proportion d'automatisation, c'est sûr. Pour faire une conclusion, tous les métiers de la maintenance vont être représentés avec une proportion importante d'automaticiens liée au process.

**Julia BITRAN (animatrice)** : C'est la première fois que vous êtes aussi timides.

**Un participant** : Je vais faire un effort mais il y a eu tellement de chiffres. Il me faut un peu de temps pour tout cadrer. Vous avez fait un matching entre les besoins d'HoloSolis et les chômeurs actuels. Vous n'avez pas parlé des tranches d'âge. Si on va chercher beaucoup de jeunes, comme c'est une entreprise qui se crée, je suppose que c'est toujours plus facile de prendre du personnel jeune que du personnel un peu plus

âgé. Et quelle est la motivation actuelle des jeunes qui sont en recherche d'emploi ? Est-ce qu'ils sont motivés pour travailler, est-ce que ça fait quelques jours, quelques semaines ou quelques années qu'ils sont au chômage, etc. ? Donc ça, c'était concernant les jeunes et la recherche d'emploi.

Vous avez parlé des familles. Il faudra apporter, je n'aime pas dire ce mot-là, il faudra faire venir beaucoup de nouvelles familles sur le territoire. Est-ce qu'on a beaucoup de logements pour accueillir ces nouvelles familles ? Parce qu'on ne va pas forcément trouver le personnel compétent pour HoloSolis. Il y avait d'autres questions, mais les chiffres sont... Si ça me revient, je vous poserai une autre question plus tard.

Par rapport à Amazon, quand vous avez fait l'étude comparative avec Amazon, j'ai lu en vitesse qu'il fallait du personnel qui sache lire, écrire et compter. J'espère, compte tenu du fait qu'HoloSolis est un site Seveso, qu'il sache un peu plus que lire, compter et écrire, parce que sinon on va avoir quelques soucis, je pense.

**Julia BITRAN (animatrice) :** Alors je vous propose simplement que la partie logement, on en parle tout à l'heure puisqu'elle est dans la troisième partie. Mais en revanche, il y a plusieurs remarques et questions qui appellent des réponses.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis) :** Alors je vais laisser Pôle Emploi répondre à la question si les jeunes de la région sont intéressés à travailler. Par contre, je voulais traiter la première question que vous avez posée, qui est celle de l'âge des employés. Alors, ce qui m'a beaucoup frappé ici, c'est le très large éventail de personnes qui sont venues nous voir pour travailler. Ça va depuis des jeunes, qui n'ont absolument pas envie de travailler dans un environnement pollué, donc des sociétés avec du pétrole, des choses comme ça. J'ai eu une discussion jeudi dernier avec des personnes qui me disaient qu'ils ont beaucoup de mal à recruter des jeunes dans des environnements polluants qui ne répondent plus à leurs attentes. Par contre, travailler dans un environnement qui a une vertu qui aide la planète, les jeunes sont très intéressés par ça.

En ce qui concerne les personnes plus âgées, la chose qui m'a beaucoup frappé en étant ici dans votre région, mais également dans d'autres régions, c'est que pas mal de personnes qui ont mon âge sont venues nous voir. Moi, j'en ai 56, des personnes qui avaient entre 45 et 60 ans, qui sont venus nous voir en disant "j'ai beaucoup d'expérience, j'ai travaillé depuis 20 ans ou 30 ans dans un environnement, mes enfants sont partis de l'école, j'ai envie de faire quelque chose de nouveau et donc j'ai beaucoup d'expérience, j'ai beaucoup de bagage avec moi et je peux vous aider et j'aimerais bien bosser avec vous." Et donc personnellement, je suis très heureux de voir ce genre de personnes. Je n'ai absolument aucun choix sur l'âge, sur le sexe de la personne qui va travailler chez nous. Hommes, femmes, jeunes ou plus âgés, ils sont les bienvenus du moment qu'ils sont motivés. Voilà, c'est tout. Est-ce que tu as autre chose à rajouter, parce qu'ils vont travailler beaucoup sous toi ?

**Bertrand LECACHEUX (directeur des opérations HoloSolis) :** Juste un mot pour compléter avant de passer la parole. En effet, on va avoir besoin de tous les profils, 1700 personnes c'est beaucoup de monde et il faut des gens expérimentés, il faut des gens plus jeunes... Il faut des gens de tout profil avec tout type d'expérience. C'est une petite ville, 1700 personnes, donc il faut un peu de tout.

**Pascal THUILLIER (Directeur de l'Agence Pôle Emploi de Sarreguemines) :** Merci pour la question sur les jeunes. Je n'en vois pas autour de moi, j'aurais bien posé la question, mais je vais juste vous donner deux chiffres. Oui, j'ai beaucoup de chiffres, ça fait partie de l'économie, je suis désolé, mais c'est la vérité des prix. Aujourd'hui, le taux d'emploi chez les 15-24 ans sur le territoire de Sarreguemines, il est de 37%.

Il est sur la Moselle à 30%. Ce qui veut dire quoi ? Ça veut dire que les jeunes aujourd'hui sont en situation d'écoulement sur le marché du travail. Alors qu'ils veulent, qu'ils veulent moins, je ne sais pas. Mais en tout cas, ils sont réellement en situation et en nombre, en situation d'emploi.

Juste par rapport aux petits chiffres de tout à l'heure. On parlait tout à l'heure d'écoulement des jeunes sur le territoire et sur l'ensemble du bassin houiller. Aujourd'hui, de 20% de jeunes dans les fichiers de Pôle emploi, on est passé à 12%. Alors oui, il y a eu des opportunités et beaucoup de mesures en faveur du public jeune. Alors peut-être que certains n'ont peut-être pas envie, mais en tout cas, la vérité des prix, c'est que derrière le public jeune s'écoule sur le marché du travail et particulièrement grâce au taux d'emploi sur notre secteur.

Sur Amazon, j'y reviens deux secondes. Alors pourquoi en effet lire et écrire, c'est les seules conditions ? Parce que c'est la méthode qui veut ça. C'est-à-dire qu'en effet, il faut lire des consignes. Il faut comprendre quel est l'enjeu du test qu'on vous fait passer, etc. Mais c'est le seul prérequis : pas de diplôme, pas de CV, pas d'expérience, pas d'âge. Vous parliez d'âge, quel public on va recruter demain ? Cette notion-là est totalement abandonnée dans ce type de méthode qui a été mise en place pour Amazon. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, j'espère. Mais c'est l'enjeu, il est là, c'est-à-dire qu'on ouvre à un maximum de personnes des postes qui ont été dimensionnés par l'employeur.

**Un participant** : J'en profite. J'ai encore une question : quelle différence vous faites entre le territoire de Sarreguemines et la CASC ? Est-ce que le territoire de Sarreguemines, c'est plus que les communes qui composent la CASC ? Je n'arrive pas trop à comprendre ce qui se cache derrière le territoire des Sarreguemines. Et une question encore : est-ce qu'on connaît le nombre d'emplois qu'il y a sur l'Europôle ? C'est-à-dire en tenant compte actuel, c'est-à-dire INEOS, Automotive, Altran, Seifert, Sostmeier, etc. Pour essayer d'évaluer combien de personnes vont se rajouter aux personnes actuellement en poste juste sur cette zone-là. Merci.

**Roland ROTH (président de la CA Sarreguemines Confluences)** : À la première question, le territoire de Sarreguemines, dans mon esprit, c'est la Communauté d'Agglomération, donc la ville centre avec les 37 communes qui sont autour. Sachant que nous sommes là sur un territoire rapproché. Quand on parle de la Communauté d'Agglomération, je l'ai souvent dit, quand on analyse le personnel par exemple qui travaille chez INEOS aujourd'hui, il y a un tiers du personnel qui vient de notre territoire. Les deux autres tiers viennent soit du secteur Pays de Bitche et l'Alsace Bossue, ou alors du secteur de Forbach. Donc globalement, c'est cela. C'était la première question.

La seconde, c'était le nombre d'emplois à Europôle. Alors, il y a déjà l'Europôle 1 ou l'Europôle 2. Globalement, chez INEOS, actuellement, il doit y avoir 1200 emplois à peu près, 1200-1300. C'est l'ordre de grandeur. Vous avez, sur les activités voisines, globalement 300 personnes supplémentaires. Donc on est à 1500. Sostmeier, si on passe le pont de l'autoroute, il y en a relativement peu. Il y a peut-être une vingtaine ou une trentaine d'emplois chez eux. Seifert par contre, est monté en puissance. Ils ont aujourd'hui autour de 400 personnes. Je crois qu'on a à peu près fait le tour de l'existant actuel sur les deux Europôles réunis.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Vos services m'ont soufflé que ça faisait à peu près 3000 personnes si on additionne tout ça.

**Roland ROTH (président de la CA Sarreguemines Confluences)** : Ça doit être ça.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Est-ce qu'il y a d'autres remarques, d'autres questions par rapport spécifiquement à l'emploi ?

**Un participant** : Bonsoir, donc il y aura 1700 emplois chez vous, mais en fait ça va quand même faire des emplois tout autour du bassin en fait. Donc les boulangers vont travailler plus. Il y a quand même une dynamique. Vous estimez à peu près à combien de personnes qui vont profiter de cette entreprise qui s'installe sur Hambach ?

**Julia BITRAN (animatrice)** : Alors ça va être notre troisième thème sur les retombées économiques. Il n'y a pas de souci, mais c'est parce qu'il y a des choses qui vont vous être données comme réponse déjà dans l'exposé. Si vous n'avez pas la réponse exacte, promis je vous redonne le micro. Vous aurez le droit de reposer la question. Est-ce que tant qu'on est dans l'emploi spécifiquement, vous avez des questions, des remarques ? L'emploi à HoloSolis. Non ? Je crois que vous avez été habitués depuis le début de cette concertation à faire un peu un marathon et à avoir l'habitude d'attendre un peu. Je me pose la question en termes d'heure, on peut peut-être faire encore le thème de la formation avant de faire une petite pause pour les Mauricettes. Sachant aussi que tout ce qui est questions par rapport à l'emploi, on pourra y revenir aussi tout à l'heure en fin de séance, si vous avez des choses qui vous reviennent. Et donc on va pour le moment enchaîner avec la formation. C'est un enjeu qui se profile à l'échelle nationale et à l'échelle régionale. Et ce sont donc Élise Bruhat pour HoloSolis, puis Marc Zingraff pour le Conseil régional du Grand Est qui vont vous apporter des éléments d'information.

## L'enjeu de la formation

**Elise BRUHAT (directrice de la stratégie industrielle d'HoloSolis)** : Bonjour à toutes et à tous, merci d'être là. Aujourd'hui, on voudrait vous parler aussi de la formation. Ce qu'on vous a expliqué, c'est que finalement HoloSolis, c'est aussi une nouvelle industrie. C'est une nouvelle industrie pour le territoire, mais c'est aussi une nouvelle industrie à l'échelle nationale et européenne. Et ça vient avec des enjeux aussi au niveau de la formation. Parce que c'est cette industrie du photovoltaïque, comme on vous l'a expliqué, elle est partie en Chine et on essaie de la remettre ici, avec d'autres acteurs et d'autres collaborateurs à l'échelle européenne.

Mais du coup, se pose la question de comment former ces personnes-là sur un nouveau secteur d'activité ? Donc pour y répondre, à l'échelle nationale, on vise au développement d'une formation qui va englober différents acteurs pour développer les compétences et l'attractivité du domaine de la production photovoltaïque en France. Donc pour ça, on s'associe à d'autres industries déjà existantes ou comme nous, d'autres projets de fabrication de cellules et modules qui peuvent exister en France et aussi à d'autres personnes plus spécialisées dans la formation. Donc pour ça, ça peut être des organismes de formation initiale. Donc là on va parler des universités, éventuellement des lycées, des IUT, ces choses-là. Mais aussi des organismes de formation continue pour des personnes qui aimeraient se former au fur et à mesure, qui ont déjà une vie professionnelle et qui aimeraient approfondir cette partie-là, voire se reconverter. On va aussi être en collaboration avec des instituts de recherche à l'échelle française qui, eux, ont déjà soit des formations sur place, soit déjà des personnes extrêmement compétentes dans ce secteur du

photovoltaïque, et qui vont pouvoir transmettre justement ce savoir-faire à des personnes qui vont être plus liées à l'industrie. Donc, c'est vraiment un consortium de personnes.

À cela vont se greffer aussi d'autres pôles de compétences. Donc ça va être des syndicats qui militent pour justement cette réindustrialisation à l'échelle française ou à l'échelle européenne, des pôles de compétitivité qui ont été désignés par l'État, mais aussi des donneurs d'ordres. Typiquement, ça va être les Régions ou des acteurs autres qui vont venir s'immiscer et se greffer justement à ce programme-là pour créer quelque chose à l'échelle nationale, mais qui après rayonne au niveau des régions et des pôles de formation que vous vous connaissez au quotidien. Donc que ça soit via Pôle emploi, via les universités locales ou autres. Donc il y a vraiment cet objectif de, on va dire, structurer aussi à l'échelle nationale ces formations que vous pourrez retrouver, vous, au quotidien si vous souhaitez rejoindre, vous, vos enfants, dans les années à venir. Et du coup, je vais passer la parole à Marc Zingraff pour la partie régionale.

**Marc ZINGRAFF (Conseiller régional Grand Est, 1er vice-président de la CASC) :** Mesdames et messieurs, bonsoir. Alors bien sûr, la région Grand Est sera partenaire d'HoloSolis et partenaire également de la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences pour ce qui est de la formation. Ce n'est pas un mystère puisqu'à la fois la région Grand Est et la communauté d'agglomération ont la compétence, ce qu'on appelle la compétence "enseignement supérieur et formation", c'est-à-dire le droit de proposer, le droit d'être partenaire dans ce domaine-là. Et je crois qu'on se retrouvera tous pour être au service d'HoloSolis et des formations qui seront nécessaires.

Il y a peu de temps, le 12 octobre 2023, on a pris une décision à la Région, celle du contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle. Ça donne, vous le voyez à l'écran entre parenthèses, quelque chose d'imprononçable. Mais en fait, retenez surtout que c'est la feuille de route qu'on partage avec l'État et avec nos partenaires qui fixe des thèmes sur lesquels la Région va travailler, va s'investir, en matière d'orientation, d'information, sur les métiers, de formation initiale ou par alternance, par apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi. Comme Elise Bruhat vient de le dire, c'est un petit peu dans toutes sortes de directions, des lycées jusqu'à l'enseignement supérieur, voire jusqu'à la recherche, qui est par ailleurs déjà un peu présente sur notre territoire et qu'on a toujours souhaité développer. Eh bien, la Région sera là pour appuyer en ce sens.

L'idée, c'est d'atteindre les objectifs en anticipant. Vous avez vu tout à l'heure un calendrier et le calendrier s'étale sur plusieurs années. On a le temps de travailler et les plus grandes réunions à ce sujet, elles sont à venir. Anticiper, répondre aux besoins en compétences des territoires et des entreprises. Vous remarquerez aussi que c'est au pluriel. Parce que c'est notre souci à tous que l'ensemble du bassin de l'emploi, finalement, se porte bien. L'entreprise HoloSolis en tant que telle a tout intérêt à ce que finalement tout le monde sorte bien de ces situations de formation. Et c'est important de le souligner. La Région sera donc, avec ses partenaires, à l'écoute de l'ensemble des formations et des entreprises qui seront nécessaires pour arriver à nos objectifs.

Il s'agira aussi de tenir compte des réalités qu'on a évoquées ensemble. J'ajouterai aussi la question de la mutation sociétale qu'on vit tous, tous les jours, qu'on voit bien venir en ce moment, notamment en termes d'écoresponsabilité. On a eu beaucoup de discussions à ce sujet-là et Monsieur Boom-Wichers disait tout à l'heure que c'est vrai. Et pour l'ancien professeur que j'ai été avant d'être maire, et bien la jeunesse notamment prend très à cœur de participer à cette mutation sociétale en s'investissant professionnellement. Ce n'est pas peu dire.

Alors vous voyez à l'écran ensuite apparaître les cinq orientations que la Région suit pour arriver à ses objectifs. Je les résume simplement.

D'abord renforcer l'accessibilité à la formation pour une meilleure inclusion. On l'a dit, personne en fonction de son âge, de son sexe et de son histoire, etc., n'est exclu de la question. Je crois qu'on a été clairs là-

dessus. On a déjà eu des réunions, je pense notamment au SPEL avec la sous-préfète, sur cette volonté de rassembler autour des enjeux.

La deuxième piste, c'est de rapprocher le monde économique et le monde de l'emploi-formation. Vous voyez qu'on a, tout au long de ces semaines, été réunis, on le sera encore bien souvent.

Préparer l'avenir en misant sur des filières stratégiques pour le Grand Est. Et c'est vrai que la Région Grand Est est très fière, et son président est très fier, d'accueillir HoloSolis sur son territoire parce que ça colle parfaitement dans nos orientations stratégiques et notamment en matière d'écoresponsabilité, on l'a dit.

Ensuite, il s'agit de se doter d'un appareil de formation, d'un réseau de l'accueil de l'information, de l'orientation qui soit performant, c'est-à-dire toujours en évolution. Les partenaires des lycées qui sont là ce soir savent qu'un lycée, ça évolue, que l'enseignement supérieur, ça évolue. Donc il faut toujours s'interroger à propos de ce qu'on propose pour coller le mieux aux attentes et à la réalité du terrain.

Et pour cela aussi, cinquièmement, travailler ensemble dans la proximité. C'est pour ça que je citais les collectivités de proximité qui ont un rôle extrêmement important à jouer au quotidien, et le terme d'agilité qui peut surprendre. L'agilité, c'est la souplesse, c'est l'adaptation à l'instant T, au moment du besoin de l'entreprise telle qu'elle le formule donc à un instant T.

Voilà donc cinq pistes. Sur ces cinq orientations se retrouvent, pour terminer, la page suivante vous le montre, tous ceux qui sont réunis autour de la table pour travailler. Et on se rend compte qu'il y a là, bien sûr, l'État, la Région, et je bouleverse un peu cet ordre-là, parce que les collectivités locales qui sont en milieu de page, moi, je les ferai bien passer au niveau de l'État et de la Région, parce que c'est bien le triumvirat à l'action sur la question. Et avec tous leurs partenaires, qui vont bien sûr du monde éducatif, on l'a vu au monde universitaire, avec tous les partenaires sociaux, tous les partenaires de l'emploi qui sont mobilisés autour de la table. Je pense que c'est une configuration en ordre de bataille qui aujourd'hui est nécessaire pour le développement économique. Et on est très heureux de vivre cette aventure avec vous. Et encore une fois, pour terminer, la Région Grand Est sera là.

On a un calendrier des formations. On a commencé à s'en occuper au mois d'août. Mais le plus grand et le plus important reste à venir puisque, au fur et à mesure que vous allez recruter, vous allez préciser les attentes. Et ce sont ces attentes qui vont nous permettre d'avancer dans la précision. Merci beaucoup.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Et merci à vous pour vos précisions, vos explications. Alors sur ce second thème de la formation, est-ce que vous avez des questions, des remarques, des choses à partager ? Non ? Il y a Frédéric aussi qui peut vous distribuer les supports. Donc encore une fois, ça reprend ce que vous avez vu sur l'écran. C'est bien, c'est que les explications étaient vraiment complètes et suffisantes. Sachant que si ça vous vient par la suite, on pourra y revenir de toute façon en fin de séance, après le troisième thème.

Est-ce qu'on marque peut-être une petite pause Mauricettes avant d'attaquer le troisième thème ? On a des gens qui ne sont pas de la Région et qui sont curieux de goûter les Mauricettes, je crois. Donc on va marquer une courte pause et puis après on se retrouve pour la troisième partie sur les retombées économiques.

*(Pause restauration)*

## Les retombées sur le territoire

**Julia BITRAN (animatrice)** : Est-ce que tout le monde a regagné sa place ou presque ? Ne courez pas, on vous attend, on ne va pas démarrer sans vous. Alors, vous l'avez compris, le projet HoloSolis va avoir un fort impact sur le territoire. Il y a bien sûr la création des 1700 emplois dont tout le monde vous parle depuis le début. Il y a aussi, évidemment, de fortes retombées sur l'économie locale et sur l'aménagement du territoire. La communauté d'agglomération et ensuite Moselle Attractivité vont vous l'exposer. Et puis, comme il y aura des retombées économiques déjà pendant la période de construction de l'usine HoloSolis, c'est le porteur de projet qui va commencer cette troisième et dernière partie de cet atelier.

**Elise BRUHAT (directrice de la stratégie industrielle d'HoloSolis)** : Donc pour commencer sur cette partie chantier, parce qu'en fait ça va être la première partie effective où on va pouvoir collaborer avec des personnes du territoire, ce qu'il faut voir, c'est que ce chantier devrait commencer, comme on l'a dit la dernière fois, milieu d'année prochaine, et s'étaler environ sur 15 à 18 mois. Donc ce chantier, c'est quoi ? C'est cinq jours de travail par semaine, environ 8h par jour. Et pour ça, chez HoloSolis et avec nos partenaires, notamment le groupe IDEC, on décide de privilégier les entreprises locales.

Donc pour ça, on peut se dire "bon, c'est une grosse usine, il faut des gros maîtres d'œuvre pour faire ça". En fait, pas forcément. Il y a la possibilité aussi de travailler avec des entreprises locales de plus petite taille, des moyennes et petites entreprises, notamment par exemple en formant des groupements. On va faire différents appels d'offres pour différents lots. Donc, un lot, c'est quoi ? Ça va être l'électricité, la plomberie, le second d'œuvre ou d'autres choses, les espaces verts, tout ce qui va être nettoyage, tout ce qui va être les cuisines parce qu'on va avoir notre cantine, tout ce qui va être les échafaudages, toutes ces choses-là. Et donc sur ces différents lots, on va pouvoir faire des appels d'offres auxquels les différentes entreprises vont pouvoir répondre seules si elles le peuvent, ou en termes de groupement. Et ça, ça va être notre fonctionnement justement pour avoir des entreprises directement qui viennent de l'agglomération ou du département, qui travaillent pour construire notre usine. Pour information, ces différents appels d'offres pour ces différents lots, ils seront publiés aussi à peu près au milieu de l'année 2024. Et pour les autres retombées économiques, je vais passer la parole au président Roland Roth.

**Roland ROTH (président de la CA Sarreguemines Confluences)** : Je vais vous parler des retombées sur le long terme à l'échelle de l'agglomération. J'espère que je ne vais pas faire peur à mon voisin parce que je vais être amené à citer quelques chiffres qui sont quand même relativement impressionnants. Mais comme il connaît bien la situation, il n'y a pas de crainte.

Donc un petit rappel par rapport à notre fonctionnement en matière de Communauté d'agglomération. En dehors des dotations, des subventions et des produits des services, la CASC tire, vous le savez, des recettes de la fiscalité locale. Au sein de ces recettes fiscales, les impôts de production payés par les entreprises constituent la part la plus importante. Aussi, toutes les activités économiques sont soumises à cette fiscalité. Les entreprises industrielles sont les contributrices les plus importantes car la fiscalité est assise, donc d'une part sur la valeur de l'immobilier et des outils de production et d'autre part sur la valeur ajoutée, donc sur l'accroissement de valeur donnée aux produits fabriqués. Donc voilà à peu près le schéma en matière de fiscalité.

Même si les chiffres ne pourront être consolidés, bien entendu, qu'à l'issue de la réalisation de la construction de l'usine, le retour fiscal d'HoloSolis est estimé à plusieurs millions d'euros par an. À l'issue des périodes d'exonération qui vont leur être accordées, au cas où ils viendraient effectivement s'installer

chez nous, et je crois que nous en prenons tout à fait le chemin : une exonération de deux ans pour la taxe foncière et une exonération de cinq ans pour la fiscalité économique.

De façon un peu plus précise, l'entreprise devra d'abord s'acquitter de la taxe foncière communale, qui va aux communes. La part de cette fiscalité est renforcée depuis le début de l'année 2021, puisque la part départementale revient désormais aux communes. C'est suite à une modification des retombées fiscales au niveau national. La recette induite donc par le projet HoloSolis est estimée à terme à plus de 2 millions d'euros pour cette taxe foncière communale. Donc elle est destinée aux communes.

Et puis nous avons ce qu'on appelle la CFE, c'est la contribution foncière économique. C'est une autre taxe qui est basée sur la valeur comptable des investissements. HoloSolis bénéficiera dans ce cas, comme pour toute entreprise souhaitant s'installer sur une zone située dans une commune qui est éligible aux aides à finalité régionale d'une possibilité d'exonération que je viens d'évoquer. Nous avons pris une délibération à ce niveau dans le cadre de notre EPCI et cette délibération, bien entendu, compte pour toute installation d'entreprise sur notre territoire. Alors cette recette de CFE, donc de contribution foncière économique, induite par le projet HoloSolis est estimée à terme à 3 millions d'euros. Voilà pour la seconde taxe, je répète que la première va aux communes. La seconde, celle que je viens d'évoquer, est destinée à l'intercommunalité.

Et puis nous avons une autre taxe qui s'appelle la contribution sur la valeur ajoutée économique, la CVAE, qui est une donnée assez fluctuante. Elle dépend bien entendu du contexte économique global et de l'activité réelle. Donc il s'agit en réalité d'une taxe sur le chiffre d'affaires qu'on ne peut pas aujourd'hui calculer clairement puisque nous ne savons pas quelle sera la réalité dans ce domaine. Donc, à ce jour, quand même, la recette attendue évoluerait de 1,5 jusqu'à 3 millions d'euros. Mais, il y a un "mais". Nous sommes de nouveau dans une situation de réforme à partir de 2028, cette recette pourrait être remplacée par une fraction de TVA qui est impossible à estimer à ce jour puisque son calcul dépendra de l'État directement.

Et puis il y a également une contribution qui va au département, même si au niveau de la fiscalité, et bien il n'y a plus de retombées directes, c'est la fraction de taxe d'aménagement, qui est destinée donc au département.

Alors voilà, donc cela n'a pas fait trop peur. Il faut surtout noter, et je crois qu'il est bon de le rappeler, que le pacte fiscal adopté par notre assemblée communautaire en 2021 garantit aujourd'hui une juste répartition de ces recettes au profit de l'ensemble des communes de l'agglomération et surtout de leurs habitants. Bon, j'ouvre une petite parenthèse. Vous savez que l'Europôle se situe sur deux communes dont une qui, sur le plan du territoire, est plus impactée que l'autre et en tire davantage de bénéfices que l'autre. Je regarde sur ma droite et je vois des réactions dans ce domaine. Le pacte fiscal qui a été validé par l'ensemble de notre assemblée nous permet de répartir davantage les ressources et de répartir mieux les ressources liées à l'activité économique pour que chaque commune puisse tirer profit, je mets ça entre guillemets, de la présence d'une unité de ce type.

En plus, bien entendu, cet argent va ensuite servir sur le terrain et grâce à ces recettes nouvelles, donc induites par l'essor économique, la communauté d'agglomération pourra conforter les services publics existants et en développer de nouveaux, ainsi qu'investir pour la création de nouveaux équipements publics dans des domaines très variés et non exhaustifs, comme l'environnement, le transport, le sport, la culture, la petite enfance ou l'enseignement. Tout cela relève des compétences de la Communauté d'agglomération aujourd'hui. La CASC pourra également poursuivre sa politique de solidarité et pourra assurer la pérennisation et la création de services et équipements publics. Cet argent, bien entendu, servira au quotidien ensuite à l'ensemble de la population et je pense qu'il faudra trouver le meilleur équilibre possible dans ce domaine.

Notre territoire, nous le savons, est actuellement stable démographiquement, puisque nous n'avons pas d'augmentation de population. Nous n'avons pas de véritable baisse. Tout dépend des collectivités. Pour certaines communes, on constate une baisse, pour d'autres une augmentation. Mais en moyenne, sur le territoire de la Communauté d'agglomération, il y a une certaine stabilité. Et, j'en suis convaincu, le projet HoloSolis permettra de transformer cette stabilité en une dynamique qui sera une dynamique positive. Et cette dynamique démographique entraînera de nombreux effets positifs. Par exemple en ce qui concerne la fréquentation de nos écoles, il ne faut pas l'oublier puisque dans beaucoup d'écoles, nous avons des problèmes d'effectifs aujourd'hui. Donc s'il y a un apport de population supplémentaire, et bien ça se répercutera forcément sur ces effectifs-là. Nos commerces locaux bien entendu, ou encore sur la question du logement, question sur laquelle il faudra d'ailleurs travailler de façon plus détaillée.

L'accueil d'HoloSolis sera aussi un vecteur d'accélération pour la concrétisation de projets des projets liés aux transports, au logement ou aux services à la population. Les retombées économiques de ce projet se répercuteront donc sur de nombreux champs d'action de notre intercommunalité et de ses communes membres bien entendu, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Voilà en quelques mots ce qu'on peut évoquer en matière de retombées. Bien entendu, on pourrait aller dans le détail et prendre ces retombées de façon plus précise, entrer dans les détails. Mais je terminerai quand même en disant que les montants que je vous ai affichés sont des montants qui ont été calculés par nos services sur la base d'éléments que nous connaissons aujourd'hui. Ce ne sont pas des chiffres qui sont totalement fiables. Ce sont des ordres de grandeur. Je préfère le préciser.

**Julia BITRAN (animatrice) :** Et puis il y a aussi tout un aspect au niveau du département, de l'attractivité notamment, que ça peut représenter. Louis Exertier.

**Louis EXERTIER (Directeur du Pôle Économie, Moselle Attractivité) :** Bonsoir à toutes et à tous. Merci de me donner la parole et surtout après le président qui a présenté les retombées d'une façon beaucoup plus locale, beaucoup plus précise, vous l'avez compris, en termes de fiscalité, de logement, d'attractivité sur les services de proximité. Je vais essayer de m'atteler à une présentation sur des retombées d'attractivité un peu plus globales, un peu plus générales. Représentant de l'organisme de développement économique de la Moselle qui est financé à la fois par la Région, tous les EPCI mosellans, dont la CASC, et le Département. Donc on fait ce lien de proximité entre le territoire et le niveau départemental et régional et, avec mon équipe que j'ai la chance d'animer, on accompagne l'ensemble des projets de développement et d'implantation d'entreprises. Et cette année 2023, nous avons une chance inouïe avec l'arrivée d'HoloSolis, mais aussi à quelques encablures d'ici, un autre projet dans le domaine du recyclage plastique. Ces deux projets majeurs, emblématiques, tout à l'heure on a parlé de révolution industrielle, nous font passer dans le troisième millénaire. Donc dans tout ce qui concerne cette nouvelle filière et cette dynamique sur l'industrie décarbonée et verte, grâce à de tels projets d'implantation.

Je dirais que la retombée première, c'est une retombée en termes d'image, elle nous fait changer de dimension. Vous connaissez tous notre passé industriel, ça a fait notre force. Tout à l'heure, on parlait de l'habitude du travail posté, oui. Des savoir-faire industriels, oui en Moselle, on les a, on les avait. Oui, une économie ouverte sur l'Europe et le monde, c'est une de nos forces et, évidemment, ça le reste. Mais on avait des secteurs industriels plutôt, je dirais, assez classiques, liés aux métaux, à la transformation des métaux, la logistique, tout ce qui concerne les matériaux, le plastique, le composite et évidemment aussi, le président Roth l'a dit, l'automobile. Et là, avec ces deux projets coup sur coup, globalement, c'est plus d'un 1,2 milliard d'euros d'investissements et 2000 emplois coup sur coup. Avec ces deux projets, nous rentrons dans ce troisième millénaire. On peut l'appeler comme ça cette révolution industrielle. En tout cas, merci à HoloSolis qui au territoire dans sa globalité nous permet de franchir un cap extrêmement inspirant et extrêmement dynamique.

Ceci étant dit, c'est important de l'avoir en tête, mais si on parle de retombées un peu plus précises et locales sur notre territoire de Sarreguemines élargi, ça a été dit et redit, toutes mes excuses par avance pour peut-être les redites, mais c'est quand même important d'avoir ça en tête, ce projet soutient la transition énergétique et environnementale. Évidemment que ces panneaux photovoltaïques, il va falloir les vendre. Il va falloir qu'ils équipent des toitures, qu'ils équipent possiblement des fermes photovoltaïques. Il y a une grosse nouveauté dans les panneaux solaires, c'est tout ce qui concerne l'agrivoltaïsme. Et peut-être que ces nouvelles formes de développement et d'accueil de panneaux sur les territoires vont permettre la reconversion et l'efficacité énergétique de notre pays en plus. Parce que quand on parle des énergies renouvelables, évidemment, le solaire est une des composantes majeures de cette efficacité énergétique verte. Donc c'est très important et ce qui est très important c'est qu'évidemment ça va se passer au niveau local. Alors peut-être on espère avoir des made in Moselle partout, des made in Sarreguemines localement. Mais en Europe, et possiblement peut-être dans le monde entier, mais en tout cas déjà déjà en Europe, avoir des panneaux de qualité partout sur le territoire.

Ça permet, aussi les panneaux photovoltaïques et les énergies renouvelables, une composante majeure de la reconversion et du redéveloppement industriel actuellement que nous connaissons, ça permet la décarbonation du secteur industriel. Ce sont des problématiques dont vous entendez parler sans arrêt dans l'industrie plutôt lourde. Comment on incorpore de l'hydrogène ? Comment on travaille sur de la géothermie ? Comment on réduit ces factures d'électricité et de gaz ? Évidemment, la guerre en Ukraine est venue accentuer tout ça. Et ces grands secteurs d'activité réfléchissent tous comment décarboner. Et un des facteurs de décarbonation sur leurs propres sites industriels, ils réfléchissent et parfois même mettent en place, investissent dans des fermes photovoltaïques à proximité de leurs unités de production. Donc tout ça, c'est vraiment très important pour la décarbonation de notre économie. Et dans cette décarbonation, ne pas oublier, vous l'avez compris, ça vous a été présenté, que ces panneaux produits localement vont concurrencer des produits actuellement fabriqués en Chine. Il faut les transporter. Tout ça, ça concourt malheureusement à émettre du CO2 dans l'atmosphère. Donc ce sera d'autant de CO2 réduit.

Sur ces facteurs d'attractivité un peu plus globaux et généraux, évidemment que ce nouveau savoir-faire industriel va nous amener une brique nouvelle dans notre image industrielle sur le territoire et on l'espère, autour. Progressivement, des sous-traitants ou des acteurs de la fabrication de ce type de produits vont s'agglomérer et vont venir s'intéresser à notre territoire pour travailler main dans la main avec leurs fournisseurs ou leurs clients, gros donneur d'ordres qui s'appelle HoloSolis. Et ce travail en local, qu'on appelle l'économie circulaire, concourt aussi à cette décarbonation et permet de valoriser l'ensemble de notre tissu de sous-traitants, donc l'ensemble de nos entreprises qui interviennent dans, on en a entendu parler tout à l'heure par Monsieur Le Cacheux, la robotique, les automatismes. Nous avons des entreprises emblématiques dans ces filières-là. Donc évidemment qu'elles seront présentées à HoloSolis, que je remercie d'ailleurs pour participer le 8 novembre à une présentation de cet écosystème. HoloSolis se présente à l'écosystème mosellan pendant l'Open de Moselle. Donc cette volonté de travailler avec la sous-traitance locale est très importante, valorise nos PME et nos TPE.

Et pour répondre à la question de Monsieur sur l'impact sur l'emploi indirect et induit, on sait, des études très précises sont faites, un emploi créé directement par un industriel dans ce type d'activité génère 4 à 5 emplois induits. Donc l'impact est extrêmement irriguant, extrêmement diffusant, à la fois pour la sous-traitance, donc des emplois directs, mais aussi vous avez parlé de boulangers, des emplois de service... Donc tout ça irrigue l'ensemble de l'économie locale avec une force exceptionnelle.

Point très important également, cela a été dit et redit, mais 1700 emplois, c'est extrêmement important sur trois ans et ça va nous permettre d'attirer de nouveaux talents en Moselle. Parce que, vous l'avez compris après la présentation de mon voisin de droite, évidemment il y aura de l'emploi local qui sera pourvu. Mais il va falloir aussi, sur certains métiers et certaines compétences, attirer des jeunes et des moins jeunes de l'extérieur. Alors de l'extérieur, ça peut être dans le Grand Ouest, mais ça peut être d'horizon un peu plus lointain.

Et pour répondre à une question sur l'intérêt des jeunes par rapport au travail, ça a été dit mais on peut le confirmer, toutes les entreprises ont des problématiques de recrutement et s'interroge. Monsieur Boom-Wichers l'a bien dit, ce que l'on sait et dans ce que l'on voit, et la chance que l'on a, c'est qu'on a de nombreuses écoles d'ingénieurs en Lorraine, quand on interroge ces jeunes ingénieurs qui sont lorrains ou qui viennent d'autres régions françaises, ce qu'ils recherchent, première question, ce n'est pas le salaire, c'est du sens dans leur travail. Et du sens dans leur travail, c'est important d'aller vers effectivement ces économies nouvelles et ces économies vertes et décarbonées. Donc ça, c'est à avoir en tête. Sur l'attractivité, ce changement d'image, je vous garantis que pour un département comme la Moselle et son organisme d'accompagnement et de développement économique, c'est très important, et nous surfons déjà sur l'importance de cette implantation et nous présenterons le projet HoloSolis à un salon de l'immobilier à Paris au mois de décembre. Parce que tout ça, ça concourt à notre image, ça concourt à notre développement, ça concourt à notre dynamique et c'est évidemment notre force actuelle, mais surtout notre force de demain. Merci.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Merci à vous. Et effectivement, ça donne du coup le large panel de tous les types de retombées qu'il y a. Vous l'avez évoqué aussi, à plusieurs reprises, plusieurs d'entre vous, l'aspect des retombées démographiques et les questions de logement qui se posent. Et du coup Monsieur Roth, cela serait peut-être bien que vous nous fassiez un petit topo sur le logement.

**Roland ROTH (président de la CA Sarreguemines Confluences)** : Dès le mois de septembre, nous avons mis en place un groupe de travail initié par l'État, par la sous-préfecture, en collaboration avec la Région. Autour de cette table, nous trouvons un certain nombre d'acteurs du logement qui se sont réunis et qui se réuniront encore pour discuter de la thématique logement. Différents besoins ont été identifiés parce qu'effectivement les besoins ne sont pas les mêmes.

Donc un premier besoin est celui de l'accueil de travailleurs employés sur le site. Ceci en période de construction. Donc il y a lieu de pouvoir les accueillir sur une tranche qui se situera entre 2024 et 2027. Ensuite, les besoins d'accueil des cadres de l'entreprise qui devront eux aussi avoir la possibilité de pouvoir se loger. Les besoins d'accueil de salariés hors cadre. Et puis les besoins d'accueil de jeunes et salariés qui sont en formation. Une formation qui a été évoquée et qui va se mettre en route progressivement. Donc autant au niveau des apprentis que des intérimaires.

À côté de cela, on a fait un état des lieux des potentiels d'accueil en cours, en ce moment. Qu'est-ce que nous avons ? Qu'est-ce que nous pouvons mettre à disposition ? Donc, divers types de logements ont été identifiés, par exemple des logements temporaires pour l'accueil de travailleurs sur le chantier et de salariés ou de jeunes en formation. Donc ce sont des logements meublés disponibles sur plusieurs semaines ou plusieurs mois, à proximité du site HoloSolis, et qui demandent donc à être identifiés sur le terrain. Nous avons un certain nombre de structures qui nous aideront à faire une telle identification. Ou alors les hébergements touristiques du territoire inventoriés pour de courts séjours. Donc, lors de prises de poste, dans l'attente d'une mise à disposition d'un logement pour une plus longue période. Ou alors des logements communaux clairement identifiés que nous connaissons.

Concernant l'accueil de nouveaux salariés sur le long cours, il faut noter qu'un certain nombre de salariés seront déjà présents sur le territoire ou à proximité. C'est ceux qui viennent de notre espace, de notre périmètre de l'agglomération ou à l'extérieur avec des temps de mobilité, de transport, limités. Ces derniers disposent déjà d'un hébergement et il ne s'agira donc pas d'offrir un nouvel hébergement à la totalité des salariés d'HoloSolis, mais d'une fraction uniquement.

Pour de nouveaux arrivés, le PLH, le plan local de l'habitat et le SCOT, le schéma de cohérence territoriale, c'est un peu du chinois quand on utilise ces sigles, c'est pour ça que je préfère les décliner, fixent des

objectifs de production de logements jusqu'en 2030. Donc, dans nos documents, nous avons des objectifs à atteindre. Dans ce cadre, les communes mobilisent déjà leur potentiel de logements en village et centre-ville. Elles identifient les dents creuses aménageables, donc les espaces qui restent entre les habitations et qui ne sont pas construits à ce jour mais qui restent aménageables, et un certain nombre de projets de lotissements qui sont affichés ou seront étudiés dans des PLU, le Plan Local d'Urbanisme cette fois-ci, en cours de révision. Je cite quelques communes qui se sont engagées déjà dans ce type de projets : Hambach, Willerwald, c'est très bien ainsi puisque nous sommes à proximité immédiate, Sarralbe, Puttelange-aux-Lacs, Hundling, Ipling, Sarreguemines. Et puis il y en a et il y en aura d'autres, j'en suis convaincu.

Alors ces projets sont encadrés par le Scot, ce qui signifie qu'on ne peut pas faire ce qu'on veut. Donc il y a des règles précises à ce niveau qui doivent être exposées. Donc le Scot, par exemple, expose un objectif de production de logements d'ici à 2035 d'environ 320 logements par an. Donc, c'est quelque chose de relativement précis. C'est une moyenne pour les communes de la communauté d'agglomération, dont une cinquantaine de logements par an pour l'accueil de nouvelles populations. Donc on a pensé bien entendu à l'arrivée de nouveaux habitants et notamment de jeunes couples qui viendraient s'installer chez nous. Alors à cet effet, la densité des opérations est renforcée et varie de 14 à 40 logements par hectare selon le classement des communes dans l'armature urbaine du Scot. Donc, je parlais de règles dictées par le schéma de cohérence territoriale, en voilà une, en voilà un exemple.

En parallèle, le PLH décline les objectifs du SCOT sur la période 2020-2025 avec une projection de 200 logements par an, soit environ 400 logements d'ici 2025. Or, l'évaluation du PLH en 2024 permettra de préciser l'état d'avancement de ces productions et d'ajuster les objectifs pour 2024 et 2025. Ce fameux SCOT est un document qui est soumis à enquête publique. Donc la population est concernée, elle a le droit de s'exprimer sur ces documents par rapport à leur contenu bien entendu. Et il est régulièrement mis à jour si nous estimons que les objectifs ne sont pas atteints ou ne sont pas atteignables puisque, vu la situation des territoires, il y a des ajustements qui sont nécessaires de temps à autre. Alors le PLH pourra être revu en conséquence des besoins constatés en 2025 ou 2026. Je rappelle que chez nous, sur le secteur, la composition moyenne des ménages est de 2,14. Cela l'a été en 2020, donc je pense que nous sommes encore dans cette situation-là, selon la source de l'INSEE.

Voilà ce que je voulais vous dire en matière de logement. Donc toute une thématique intéressante qui demande à être bien travaillée sur le territoire pour que nous puissions accueillir notamment de la population nouvelle et permettre à ceux qui viennent travailler chez nous d'être logés dans de bonnes conditions.

**Julia BITRAN (animatrice) :** Merci pour vos précisions. Merci à tous pour vos interventions. Je vais peut-être me permettre de poser moi d'abord une question parce qu'en fait, j'ai eu deux ou trois remarques pendant la petite pause tout à l'heure, de gens qui regrettaient de ne pas avoir le temps d'échanger, de cogiter un peu avec les documents avant de poser des questions, en disant aussi que parfois c'est plus facile de souffler la question à quelqu'un d'autre et que ce soit quelqu'un d'autre qui la pose. Du coup, comme il n'est pas très tard, je me permets de demander, est-ce que vous voulez qu'on vous laisse un petit temps pour échanger en ayant les documents sous les yeux comme dans les ateliers précédents, pour mutualiser un peu vos réflexions, formuler vos questions ? Parce que je ne sais pas du tout, j'ai eu deux ou trois petites remarques, mais je ne sais pas du tout si c'est l'avis de la majorité en fait. D'accord, on va vous donner les documents. Est-ce qu'on vous laisse un petit quart d'heure pour échanger, une petite vingtaine de minutes ? Ou est-ce que vous voulez tout de suite poser des questions ? C'est-à-vous de nous dire.

**Un participant** : Bonsoir, Monsieur, on a discuté autour de l'Europôle. Je viens de faire un léger calcul avec tous les chiffres de Monsieur Roth. Désolé mais je me suis attardé à des chiffres. 9000 panneaux par poste, 30 000 si j'ai bien compris, 27 000 panneaux par jour pour atteindre les 10 millions de panneaux par an. *[Micro coupé]* Vous êtes sûr du chiffre que vous avez annoncé des 10 millions ?

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : Oui, je suis sûr. Cinq gigawatts de panneaux. Un panneau moyen à peu près, suivant sa taille, suivant sa puissance, va être entre 450 et 700 watts crêtes. On va fabriquer principalement des panneaux pour le marché résidentiel. Ça va être à peu près 10 millions de panneaux. Je ne peux pas vous dire si c'est 10,1 millions ou 9,95 millions, etc. Mais on va être autour de ces eaux-là, 10 millions de panneaux. Et 10 millions de panneaux, vous divisez par 365 et vous avez votre chiffre, effectivement. C'est beaucoup. Et c'est pour ça d'ailleurs que Elise vous a présenté le fait qu'il y ait 100 camions par jour qui vont venir et qui vont repartir. Donc on fait venir tout un tas de composants du verre, des choses comme ça, parce que le panneau photovoltaïque il y a du verre, comme je vous l'ai expliqué sur le terrain, du verre devant, parfois du verre derrière. Donc ça fait beaucoup de matière. Mais oui, c'est ça.

**Louis EXERTIER (Directeur du Pôle Économie, Moselle Attractivité)** : Alors à nouveau, c'est l'objectif pour 2027. On ne va pas commencer dès le premier jour de l'usine. Il y a une montée en puissance graduelle. À nouveau, ce qu'on fait, ce sera la plus grande usine photovoltaïque d'Europe. Mais lorsque j'ai commencé ma carrière, une très grande usine en Europe, c'était à peu près 100 mégawatts, 100-150 mégawatts. Donc l'usine va être des dizaines de fois plus grosse. Et une ligne de production, à l'époque, c'était tout petit, maintenant c'est beaucoup plus grand. Et encore, les cinq gigawatts que l'on va fabriquer, par rapport à l'objectif que l'Europe a pour juste la production européenne, ce sera une fraction d'à peu près 1/10 de ce qui sera produit ici en Europe. Donc, il y a encore de la place pour dix autres usines de la taille de la nôtre, pour qu'on puisse atteindre les objectifs que l'Europe souhaite que l'on ait ici de produit en Europe.

**Un participant** : Bonjour. Merci pour toutes vos informations passionnantes reçues ce soir donc je suis Thomas Brubacher, je suis papa de quatre grands ados ou jeunes adultes à Sarreguemines et je suis aussi président de l'association Sarreguemines à vélo, une association qui ne promeut pas le cyclotourisme ou le vélo sportif, mais le vélo au quotidien, en alternative à la voiture pour les déplacements du quotidien. J'ai une question et quelques observations. Ma question est de savoir d'où vont venir les composants que vous évoquiez à l'instant, les 100 camions qui vont arriver tous les jours, pour constituer vos cellules et vos panneaux ? Ensuite, je ferai mes observations si vous permettez.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : Alors d'abord, votre association, Sarreguemines à vélo, on les a rencontrés. Ce n'était pas vous, c'était deux de vos collègues que nous avons vus lorsque nous étions là, sur le marché des producteurs. Ils étaient d'ailleurs fort sympathiques. Alors moi, je suis d'origine hollandaise, donc le vélo, on connaît chez nous. La différence, c'est que chez nous, c'est un peu plus plat qu'ici. C'est pour ça que vous avez des vélos électriques. Donc en termes de mobilité, on est tout à fait en faveur de la mobilité douce. Et d'ailleurs je sais que la CASC et toute la Région font beaucoup pour créer un réseau de vélos. Certes, la France vient de loin, donc on a encore pas mal de travail quand je vois la séparation qu'on arrive à faire entre le trafic des voitures et le trafic des vélos aux Pays-Bas et par rapport à ce que l'on a ici, on a encore pas mal de travail à faire. Mais bon, c'est une première étape dans la bonne direction. Les biens que l'on va avoir vont venir de différentes usines qui seront en Europe ou des matières premières qui vont venir également d'Asie. Pourquoi ? Parce que le photovoltaïque,

comme je l'ai dit à une réunion précédente, est une invention qui est française, inventé par un jeune garçon qui s'appelait Becquerel en 1836. La problématique, c'est que cette industrie s'est beaucoup développée ici en France, en Allemagne, aux États-Unis. Mais dans les années 2010, elle a graduellement disparu à cause d'erreurs de gestion européenne. Donc ce que nous essayons de faire, c'est de rapatrier cette industrie ici. Donc aujourd'hui, une partie des composants seront fabriqués ici en Europe. Nous voulons faire en sorte que nos cellules, nous les fabriquons nous-mêmes, que nos wafer, nos gaufrettes de silicium seront fabriquées en Europe prenant de silicium européen. Mais il y aura également certains composants qui vont devoir venir de l'étranger. Il y a du verre en Allemagne, du verre au Lichtenstein, il y a du verre ici dans la région, mais ce n'est pas du verre photovoltaïque, il faut le modifier, il y a du verre en Turquie, il y a du verre en Chine. Donc pour tous les produits, on aura différentes sources d'approvisionnement en attendant que la chaîne de valeur, la chaîne de tous les producteurs se réorganise ici en Europe, parce qu'on vient de très loin.

**Elise BRUHAT (directrice de la stratégie industrielle d'HoloSolis) :** Si je peux juste compléter sur le transport de ces marchandises, c'est une thématique qu'on a abordée dans d'autres réunions. Mais si ces matières viennent notamment de Chine, on a réfléchi, on ne va pas tout faire venir par camion, mais aussi par barge. En remontant le Rhin et en desservant les ports de Metz, Strasbourg et Dillingen, pour pouvoir après faire juste la fin en camion et diminuer justement notre empreinte carbone sur cette partie transport. Donc c'était juste un complément que je souhaitais apporter sur cette partie mobilité des marchandises.

**Un participant :** Justement, je voulais parler de la mobilité, donc merci pour ces précisions. Effectivement, 100 camions qui vont venir, 100 camions qui vont partir, c'est une chose. Il y a aussi tous les salariés qui vont venir travailler sur le site. Donc notre souhait c'est d'éviter de passer par le tout routier. Aujourd'hui, il y a peut-être des alternatives. Vous avez parlé des barges, il y a peut-être aussi la voie de chemin de fer qui n'arrive pas loin d'ici. Peut-être qu'il y a des pistes à explorer. Il y a peut-être aussi à explorer le fait que les salariés ne viennent pas tous seuls dans leur voiture individuelle pour venir travailler. Est-ce qu'il y a peut-être possibilité de faire des ramassages comme ça se faisait par exemple pour l'usine Michelin, par transports collectifs pour les salariés qui viendraient à l'usine ? Et aussi j'en reviens à notre passion, avec nos amis, c'est comme alternative à la voiture, il peut y avoir le déplacement à vélo. Donc évidemment, un salarié qui viendrait de Sarrebourg, ça va être compliqué pour lui de venir à vélo peut-être jusqu'ici, mais il y a des salariés, on l'espère, qui vont venir de pas trop loin. Donc il faut absolument qu'on ait une réflexion d'ensemble sur l'acheminement des salariés vers le site, ne pas penser qu'à la voiture, ne pas vouloir forcément maintenant, dans la précipitation, une déviation que certains attendent depuis 30 ans à Sarreguemines, qu'on n'est pas sûr qu'elle verra le jour. Je ne sais pas si c'est une bonne idée qu'elle voit le jour d'ailleurs, puisqu'il y aura beaucoup de dégâts et on ne sait pas si ça va résoudre les problèmes. Voilà, donc c'est une réflexion à avoir.

Et ce que je voulais dire aussi, on a parlé beaucoup d'attractivité du territoire. Aujourd'hui, l'attractivité, ça passe par beaucoup de choses, pas seulement par l'emploi. Ça passe par la qualité de vie. La qualité de vie, c'est moins de béton, moins d'artificialisation des sols, moins de voitures qui circulent. Tout ça, ça fait partie de la qualité de vie. On a dit qu'on voulait attirer ici des nouveaux salariés, des nouveaux cadres, des jeunes ménages dans le secteur. Et bien ces cadres, ils auront fait leurs études dans des grandes villes où il y a de moins en moins de voiture, où ils auront fait leurs déplacements quotidiens à vélo, ils auront peut-être décidé de ne plus avoir de voiture. Donc, si on veut attirer aujourd'hui sur le territoire des nouveaux cadres, des nouveaux ménages, il faut peut-être réfléchir à leur proposer un environnement qui soit propice à leurs déplacements, qu'ils puissent aller emmener leurs enfants sans voiture, à l'école, venir au travail sans voiture, etc. Donc je souhaite simplement qu'on réfléchisse à tout ça. Pour les logements, c'est pareil. Je suis effrayé de voir tous les projets de construction de logements que vous avez,

d'artificialisation encore des sols par des lotissements alors qu'on a des logements qui sont vides et notamment au centre-ville de Sarreguemines. Il faut qu'on ait une réflexion d'ensemble. Pour que les gens aient envie d'habiter au centre-ville de Sarreguemines, il faut qu'il y ait moins de voitures au centre-ville de Sarreguemines, qu'ils puissent s'y déplacer en toute sécurité dans un environnement privilégié. Donc s'il vous plaît, réfléchissons ensemble à toutes ces questions. Merci.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis) :** Vous avez proposé beaucoup d'alternatives. Je ne pense pas qu'il y ait nécessairement une réponse qui est requise de ma part. Vous avez parlé du train, on en a déjà parlé dans les ateliers précédents, dans le premier et dans le second atelier. Cette ligne de train, ce n'est pas une ligne de train que nous possédons malheureusement, c'est une ligne qui appartient à la SNCF. Donc tout ça, je pense qu'il y a un travail qui est en cours au niveau de la CASC et de la Région pour voir s'ils veulent et s'ils peuvent remettre en état cette ligne de train. En ce qui concerne le reste des transports, d'essayer d'utiliser la mobilité douce, je suis tout à fait d'accord avec vous. Il y a tout un tas d'opportunités à faire. Il faut encourager également le covoiturage, ce qui est fait d'ailleurs par la Communauté d'agglomération. Ils ont un processus en cours qu'ils ont déjà mis en place depuis un certain nombre d'années. Donc oui, il y a tout un tas de pistes que l'on peut étudier.

**Une participante :** À propos des logements, est-ce qu'il ne serait pas intéressant de profiter de ce groupe de travail initié à l'occasion de ce projet, et des changements que cela va induire chez nous, pour faire un véritable état des lieux de l'existant ? J'ai habité dans beaucoup de régions avant de venir il y a une quinzaine d'années à Sarreguemines. Je n'ai pas eu de mal à trouver assez vite un logement à louer avec mon petit budget, contrairement à la plupart des autres régions. Et je vois que la zone continue à ne pas être très tendue. Dans Sarreguemines, on voit encore beaucoup de panneaux à louer ou à vendre, donc il y a encore de l'existant.

Est-ce que cet état des lieux a été fait ou pourrait être fait en mettant à profit ce groupe de travail et les moyens qui lui sont associés ? D'autant plus que tout ça va se croiser avec les nouvelles normes, avec GH, etc., qui vont être les nouvelles normes d'isolation thermique. Donc tout ce parc, on ne sait pas déjà son état actuel, ni ce qu'il sera et les moyens qu'ont les propriétaires de les rénover. Ça pourrait être intéressant d'avoir un espèce d'outil de base qui permettrait d'avoir vraiment un vrai tableau de bord pour continuer à naviguer. On ne navigue pas à vue en logement puisqu'il faut prévoir le temps, etc. C'est du long terme, c'est comme une usine.

Mais ça pourrait être utile à tout le monde d'avoir cette base de données et pouvoir ensuite en discuter. Je trouve que c'était très intéressant tout ce qui s'est passé dans les trois ateliers, parce que quand j'échange avec d'autres personnes, tout le monde est très content d'avoir cet espèce de climat très positif autour d'un projet pour lequel globalement tout le monde est partant, tout le monde a envie que ça réussisse, tout le monde trouve que aussi bien pour l'entreprise que pour les élus mais pour nous tous habitants, c'est très important. Que ça réussisse et que ça continue à se réfléchir et à se maturer comme ça avec tout le monde.

Le cas du logement et le cas indissociable du transport, parce que les deux vont de pair, on ne peut pas penser l'un sans l'autre, ça peut être très intéressant, je ne sais pas les moyens possibles dans l'avenir, mais d'avoir de nouveau en dehors de la procédure comme elle est, obligatoire, des temps de parole ensemble. Pas forcément avec des citoyens prévus d'avance, mais comme là, chacun peut venir, on sait qu'on est invité à venir échanger. Et je crois qu'à chacune des trois séquences, tout le monde a appris quelque chose à laquelle il ou elle ne s'attendait pas et tout le monde a pu peut-être aussi apporter quelques éléments qui ont profité à tout le monde. C'est dans cet esprit-là qu'on pourrait peut-être continuer à réfléchir, parce que ce n'est pas simple. Il faut penser tout ça à la fois. C'est la nouvelle révolution qui nous attend. En plus d'être la révolution industrielle, il va falloir que tous, on s'habitue à penser de plus en plus

que tout est relié. C'est en le faisant ensemble qu'on y arrivera mieux. J'ai été un petit peu longue parce qu'aujourd'hui on a peu de gens qui interviennent, je vous prie de m'excuser. C'est dans cette optique-là.

**Roland ROTH (président de la CA Sarreguemines Confluences)** : Madame, je vais essayer de vous répondre, sachant que je ne peux que partager ce que vous dites sur le fond. C'est vrai que c'est un cadre intéressant. Nous l'avons vécu depuis quelques semaines, un cadre qui permet des échanges que vous ne pouvez peut-être pas faire facilement dans d'autres circonstances. Mais malgré tout, et je l'ai évoqué tout à l'heure dans mon petit rapport, il y a des documents d'urbanisme qui existent aujourd'hui. Je reprendrai le Scot, le schéma de cohérence territoriale, qui est un schéma parfois contraignant. Dans les mairies, on le sait bien, un particulier a prévu de réaliser un projet à tel ou tel endroit et puis à la mairie, on leur dit "non, ce n'est pas conforme au Scot ou au PLU", le Plan local d'urbanisme, qui définit un certain nombre de règles de construction. Et chaque fois qu'on travaille sur ce type de documents, on fait précéder ce travail de réflexion par un état des lieux. Donc nous savons aujourd'hui, de façon relativement précise quand même, combien de logements vacants existent dans chaque commune. Nous savons où se situent les dents creuses, c'est-à-dire des endroits qui pourraient être construits alors qu'ils ne le sont pas pour des raisons X ou Y. Je crois que le propriétaire est libre, bien entendu, d'accepter la construction sur cette parcelle ou de ne pas l'accepter. Les règles d'artificialisation dont on parle beaucoup aujourd'hui sont incluses dans ce type de document et ces mêmes documents sont soumis à un moment donné à enquête publique. Souvent, c'est à ce moment-là que le public découvre ces documents, bien que, dans beaucoup de communes, c'est précédé par des réunions publiques où le document est présenté à la population et permet la discussion au moment où le document a été élaboré. Donc, nous nous appuyons sur ces documents-là.

Votre proposition, finalement, est mise en œuvre déjà, puisque le groupe de travail que j'évoquais avant s'est lancé déjà dans cet inventaire. Nous aurons un résultat, je pense, dans les prochaines semaines par rapport à l'inventaire qui est fait dans les différentes zones urbaines par rapport aux logements existants. Donc vous avez raison de dire que c'est un problème important, que ça demande une réflexion collective, puisque les propriétaires des terrains, c'est vous les propriétaires de l'immobilier, c'est vous également. Donc il est clair qu'il y ait des débats, ça me semble assez normal, mais la réglementation le prévoit aussi. En principe, nous ne pouvons pas nous en passer.

**Un participant** : Je trouve effectivement aussi comme beaucoup que la réflexion et les questions sont très intéressantes. Vous avez évoqué, pour ne pas reprendre ce que Roland Roth a dit, la question du logement est extrêmement intéressante, notamment en ville. Justement pour porter à votre connaissance, les chiffres statistiques existent, par exemple le nombre de logements vacants, là où il faut intervenir, les relations avec les propriétaires. Pour organiser régulièrement des réunions sur ce sujet, je peux vous assurer que ça existe. Je partage complètement cette analyse qui est que nous tous, dans les communes comme dans la ville d'ailleurs, il faut restaurer l'ancien. Il faut vraiment restaurer l'ancien. On ne doit pas multiplier les nombres de mètres carrés artificialisés. On est absolument d'accord. Je vais vous donner un exemple concret qui montre que la SEM SCH (Sarreguemines Confluences Habitat), dont je suis président aussi, vient d'acquérir Place du Marché, l'ancien immeuble Backes qui va être revu, aménagé, pour accueillir et en relation avec la rue de la charrue qui est derrière, où il y a une dent creuse qui est en très mauvais état. C'est juste un exemple concret pour vous montrer qu'on agit sur l'ancien qu'il faut restaurer en priorité. Tout à fait d'accord avec vous.

Le deuxième élément et le dernier que je voulais simplement prendre en écho et là aussi je vous donne tout à fait raison, c'est l'aspiration à la démocratie participative, c'est-à-dire participer à la réflexion, être au courant, s'impliquer dans cette réflexion, donner des idées, échanger dans un cercle agréable où finalement on a le temps de s'exprimer. Et je trouve que vous donnez un beau compliment d'ailleurs, au

travail qui est piloté ici, puisque vous avez bien dit qu'on s'y sentait à l'aise pour travailler et pour échanger sur le devenir collectif. Et je trouve que c'est extrêmement intéressant. Je pense qu'effectivement la démocratie participative, c'est une notion d'avenir, elle est plus ou moins organisée dans nos communes. Un exemple là aussi, je me contenterai d'un exemple. Nous avons en mairie une commission citoyenne participative sur le devenir du site des Faïenceries auquel les gens viennent avec passion, participent aux discussions et aux échanges, donnent des idées, sont instruits aussi de l'avancée des choses. Évidemment, on ne peut que souhaiter que notre société, on parlait de changements sociétaux, évolue dans ce sens-là. On peut le faire quand tout le monde est de bonne composition et avec les éléments dont on dispose aujourd'hui. Merci en tout cas.

**Une participante** : Une question dont je n'attends pas de réponse ce soir et je pense que personne ne pense à ça. Il s'agit des programmes qui déversent des traînées chimiques dans le ciel et qui rendent le ciel opaque et que le soleil ne brille plus. Donc les panneaux solaires ne reçoivent pas le soleil qu'ils méritent de recevoir et la production en est diminuée. Alors peut-être que selon qu'avec HoloSolis, il y a moyen d'arrêter ce programme sur le territoire de Sarreguemines.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Je ne suis pas sûr qu'il ait compris votre question en fait.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : De quels produits parlez-vous, madame ? Je ne suis pas au courant de ça.

**Une participante** : Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de monde au courant. Et ceux qui sont au courant éventuellement le nient, ils nient que ça existe. Ce sont des avions qui sillonnent le ciel, qui mettent des traînées chimiques dans le ciel et ça s'étend en nuage artificiel. Et tout à coup, tout le ciel est opaque et le soleil, il est derrière tout ça. Donc ce sont des programmes. Je suppose que c'est l'armée qui est chargée de déverser ces produits chimiques dans le ciel. Et ça nous protège du soleil.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : OK, alors je ne suis pas au courant de ça. Je pensais que vous parliez des traînées de condensation qui sont derrière les avions avec les traînées que l'on voit qui vient d'un réchauffement et qui donne ces traînées avec ce réchauffement. Je ne suis pas au courant de ce que vous dites.

Pour un panneau photovoltaïque, il nous faut de la lumière, pas nécessairement du soleil. Ce que vous dites, si c'est réellement le cas, c'est inquiétant. Pour nous bien sûr, si on avait un grand ciel bleu avec juste du soleil, ça marcherait très bien. Mais un panneau photovoltaïque fonctionnera également dès que vous avez de la lumière. Donc même sous la pluie ou même dans le brouillard, il marchera moins bien. La meilleure situation pour un panneau photovoltaïque, c'est une journée avec un grand ciel bleu et une température très basse. L'idéal, ce serait sur un refuge de montagne en altitude parce qu'un panneau photovoltaïque aime bien être au frais en même temps, mais il fonctionnera ici également en hiver. Mais je ne suis pas au courant de ce que vous avez annoncé. Par contre, si vous avez quelque chose que vous voulez partager avec moi, je serais intéressé de le lire.

**Une participante** : Alors je ne vais pas revenir sur le logement, mais c'est vrai que tout a été déjà dit, résumé, mais par contre, je pense qu'il y a peut-être un lien qui pourrait être fait. Alors je ne connais pas la stratégie RSE du groupe. Je ne sais pas quels sont vos points de progression, quel est le budget, etc. Mais peut-être qu'il serait intéressant dans ce cas-là de mettre en place dans votre démarche RSE un partenariat avec la CASC, avec la population, pour la mise en place de panneaux photovoltaïques dans le cadre de rénovation. Et pourquoi pas, alors là désolé mais je pique un peu l'idée d'un monsieur qui a mis une contribution, mutualiser tout ça et faire participer à une souscription publique pour que la population se sente vraiment totalement impliquée et participe à tout ça. Ce serait top, on bouclerait la boucle. Alors après, j'ai une question beaucoup plus pratico-pratique. On parle de 709 millions d'euros d'investissement. Quid des subventions publiques ? Quelles subventions vont être versées ? Subventions européennes, subventions françaises, subventions régionales ? Si vous pouviez donner les montants. Et quelles sont les garanties données pour ces subventions ?

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : En ce qui concerne la responsabilité sociale et environnementale, c'est quelque chose qui m'est extrêmement à cœur, parce que tout ce qui est en termes de responsabilité sociale, ici, au moins en Europe, comme je l'ai beaucoup dit ici, nous l'avons, et ce n'est pas le cas dans d'autres pays. Et donc ce que l'on essaie de voir surtout, c'est que ces normes de responsabilité sociale doivent être prises en compte également dans les appels d'offres. Vous ne pouvez pas avoir d'un côté un panneau photovoltaïque fait avec du labor forcé et en forçant des gens à travailler dans une usine 12h par jour, six jours par semaine, par rapport à ce qu'on a, nous, ici en Europe, avec le droit de s'exprimer tel que vous l'avez fait, avoir un droit de vote, avoir le droit de se déplacer partout en Europe, avoir le droit de venir à une concertation comme celle que vous avez ici. Dans certains pays du monde, vous n'avez juste pas le droit de vous exprimer. Donc cette notion de RSE est importante. Et il y a une chose qui me gêne énormément, c'est la quantité astronomique de greenwashing que l'on voit. Greenwashing étant les gens qui disent "regardez, j'ai mis deux panneaux, donc je suis propre". Donc il faut aller beaucoup plus loin que ça. Donc de ce côté-là, oui, nous nous sommes intéressés d'avancer là-dessus.

Vous avez mentionné une autre question, c'est celle d'une participation des habitants de la région sur une participation aux investissements dans la société HoloSolis.

**Une participante** : Pas forcément dans la société, parce que là on entre dans une dimension différente, non monter dans le cadre RSE local un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur de la rénovation ou même sur des bâtiments publics, ça va produire de l'énergie, etc. Comment est-ce qu'on monte ce projet-là ? Et financer ce projet-là, à la limite, avec la participation citoyenne. C'était plus pour être vraiment en RSE locale.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : Dans ce cas, effectivement, il y a des personnes dans certains pays du monde qui montent dans un village, dans une ville, une association et crée une centrale photovoltaïque, qu'elle soit sur un toit, qu'elle soit sur un champ, un lopin de terre en sortie de ville et cette électricité est utilisée de façon partagée dans une ville. On a également certaines maisons qui sont capables d'avoir des panneaux photovoltaïques et qui partagent l'électricité avec d'autres parce qu'ils ont contribué à l'investissement de ces panneaux mis sur une maison. Donc, c'est quelque chose qui s'organise à votre échelle. Et bien sûr, nous, en tant que producteurs de panneaux photovoltaïques de la région, on serait bien sûr intéressés de voir dans quelle mesure on peut y participer. Je vais être clair, on ne va pas donner des panneaux photovoltaïques, mais on aidera à faire en sorte que tout le monde s'y retrouve.

Dernièrement, vous parliez du projet. Effectivement, le chiffre qu'on annonce de 709 millions d'euros pour construire cette usine, cette somme, comme l'avait annoncé mon directeur financier, mais qui aujourd'hui n'est pas avec nous, il sera avec nous à nouveau vendredi, va être financé par plusieurs façons différentes. La première, c'est ce qu'on appelle de l'apport en fonds propres, donc ce qu'on appelle en anglais de l'equity. C'est-à-dire des sociétés comme celles qui ont investi chez nous le groupe Inno Energy, le groupe TSE, le groupe IDEC et également deux autres actionnaires qui sont le groupe Heraeus que vous avez peut-être vu une annonce dans la presse qui est apparue hier. Le groupe Heraeus est un groupe familial allemand qui produit les pâtes métallisées avec ces petits fils que vous voyez sur les cellules photovoltaïques, c'est eux qui fabriquent ça et c'est un leader mondial. Donc avoir ce partenaire chez nous, c'est très bien. Donc eux, ils apportent de l'equity. Ensuite, on va avoir des banques, des fonds qui vont apporter de la dette. Et il y a ensuite une dernière partie qui s'appelle les subventions dont vous avez parlé.

La France souhaite se réindustrialiser. Donc la France nous promet des aides. En même temps, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Donc on a bon espoir que les promesses qui nous sont faites, vu l'investissement massif et la stratégie massive de la France pour réindustrialiser le pays, mais également l'Europe de réindustrialiser l'Europe, en particulier dans les énergies renouvelables, que ça se passera. Nous demandons également à l'Europe des subventions supplémentaires et nous espérons les avoir. Le mieux c'est de planifier avec, mais de pouvoir fonctionner sans. Donc c'est ce que nous faisons. Mais on a bon espoir que les promesses qui nous sont faites seront effectivement réalisées. Il n'y a aucune raison de douter. Quant à votre question sur le montant, malheureusement, je ne peux pas le dévoiler pour l'instant.

**Un participant** : Bonsoir. Je voulais revenir un petit peu sur la partie logement. Aujourd'hui la loi climat et résilience en fait va nous supprimer à peu près plusieurs logements disponibles sur le parc actuel. Comme vous l'avez très bien dit, Monsieur Roth, l'essentiel des logements aujourd'hui appartiennent à des propriétaires privés et non publics. Aujourd'hui, j'ai noté 320 logements par an d'ici 2035. Ça nous fait à peu près loger 9 000 personnes. Est-ce qu'on a exactement le nombre exact de personnes qui vont venir ?

Deuxièmement, dans ces 320 logements par an, quelle est la part entre le public et le privé ? Sachant que, bienvenue en 2023 et 2024, les taux d'emprunts aujourd'hui ne permettent peut-être plus en fait des investissements privés comme on les imaginait en 2021 ou 2020 et qui va peut-être nous amener à des problèmes de logements d'ici 2027-2028. On n'aura peut-être pas forcément les logements nécessaires pour accueillir les gens qu'on souhaiterait accueillir.

**Roland ROTH (président de la CA Sarreguemines Confluences)** : Il est évident aujourd'hui qu'on n'arrive pas ou on a du mal à cerner le nombre de familles qui viendraient s'installer ici sur le territoire. On ne peut que le supposer, l'estimer, donc c'est assez compliqué. Mais dans les chiffres que j'ai annoncés, c'est hors projet HoloSolis. Donc le projet HoloSolis existe aujourd'hui, donc il apporte une demande supplémentaire. Mais ce que j'évoquais, ce sont des chiffres qui sont inscrits dans notre schéma de cohérence territoriale qui a été approuvé il y a quelques années déjà. Donc, en dehors de cette vision particulière d'installation d'un industriel important. La part publique/privé, je ne peux pas vous la donner comme ça. Il faudrait qu'on analyse ces chiffres de façon un peu plus précise. Je vois que Arnaud lève la main dans le fond, il a peut-être des précisions supplémentaires à apporter. Je lui passe la parole.

**Arnaud MATHY (directeur général des services de la CA Sarreguemines Confluences)** : Merci Monsieur le Président. Simplement, c'était pour rebondir sur ce qui a été dit par rapport à la production de logements qui seraient dédiés à des nouveaux arrivants ou par les 9000 personnes. En fait, sur les 320 logements par an, il y en a que 50 qui sont destinés aux nouveaux arrivants. Le reste, c'est la restructuration

par rapport aux besoins. Admettons des logements pour les personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite qui doivent quitter leur logement et qui doivent avoir un logement plus adapté. C'est aussi des logements de plus petite taille pour des cellules familiales qui sont plus petites, les divorces, les séparations. Et donc aujourd'hui, quand parfois il fallait un logement pour une famille, maintenant au cours de la vie, il en faut deux ou trois. Ce sont beaucoup de logements pour les gens qui sont déjà sur le territoire, donc on ne peut pas raisonner 9000 logements pour des gens qui viennent de l'extérieur, ce n'est pas comme ça que c'est calculé. C'est aussi une adaptation des logements existants. Aujourd'hui, le président Roland Roth l'a dit tout à l'heure, il y a des foyers moyens à 2,14 habitants. Aujourd'hui, il y a beaucoup de typologies de logements qui sont trop grands. Donc, dans la production de logements, il y a aussi la division des grands logements qui ne sont plus utilisés, qui ne répondent plus aux besoins des familles actuelles. Tout ça, ça fait le total des 320 en fait.

**Un participant** : Je reviens du coup par rapport à ce que vous dites et ce que vous soulignez sur la part des propriétaires qui sont des particuliers et non des collectivités pour justement donner cette orientation de la politique logement à venir, comment est-ce qu'on la met en œuvre. Comment est-ce qu'on l'incite à ce niveau de modification de logements pour avoir des logements plus adaptés à la future population française et adaptés aussi au niveau de la loi climat et résilience, donc avec un DPE supérieur, je le rappelle, à F à partir de 2028 ?

**Bernard CHRISTEN (garant de la CNDP)** : Si j'abandonne deux secondes ma casquette de garant, je connais un peu le territoire élargi. Si je prends par exemple le pays de Bitche qui est voisin, ce qui va faire les logements aussi, c'est la tension sur le marché et la demande qui génère des blocages. Si je prends la vacance dans le pays de Bitche, qui fait partie du rayon de la géographie de la demi-heure autour de l'entreprise, il y a du stock chez le voisin bitchois. Donc par exemple, c'est vrai que s'il y a une tension sur le marché, il y aura aussi des ressorts pour que les réponses se fassent. Je me suis permis ce petit éclairage.

**Arnaud MATHY (directeur général des services de la CA Sarreguemines Confluences)** : Si je peux compléter pour répondre à la question du monsieur sur les aides, et comme ça, ça me permet de répondre aussi à une question qui a été posée tout à l'heure sur les aides et comment l'agglomération entend faciliter ces productions de nouveaux logements. Je vous invite à aller voir le site internet de l'Agglomération. Déjà, vous y trouverez aussi l'Observatoire Local de l'habitat qui date de 2020 mais qui va être révisé. Vous avez toutes les statistiques sur la vacance et autres, commune par commune, donc vous trouverez toutes les données que vous voulez. Et sur le même site internet, vous trouverez tout le catalogue des aides que l'agglomération développe pour la rénovation énergétique, je rappelle qu'il y a un service qui s'appelle Service clé qui aide plus de 400 personnes par an pour leur projet de rénovation énergétique. Il y a aussi les aides OPAH pour la rénovation de l'habitat, qu'on soit bailleur ou occupant. Il y a les aides pour la production de logements sociaux, donc deux types d'aides qui sont développées par la communauté d'agglomération. Et récemment, les élus ont même réinjecté 200 000 € supplémentaires dans l'aide au logement suite à la réaffectation des dividendes de la SEM SCH. Donc l'argent de l'habitat reste dans l'habitat. Donc il y a toute une panoplie d'aides qui n'est pas exhaustive dans mes propos ce soir.

**Marc ZINGRAFF (Conseiller régional Grand Est, 1er vice-président de la CASC)** : J'ajouterai à ce qu'Arnaud vient de dire le fait que, par exemple, pour Sarreguemines, on est classé en action Cœur de Ville, on fait partie des 222 villes en France qui sont labellisées Action Cœur de Ville, ce qui permet justement un certain nombre d'investissements, en particulier dans le périmètre d'action Cœur de Ville,

pour avoir des aides supplémentaires pour reconverter l'ancien. Donc c'est aussi quelque chose qui fonctionne.

**Julia BITRAN (animatrice) :** Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

**Un participant :** C'est la dernière, je vous le promets. En ce qui concerne l'attractivité, pendant 30-40 ans, la France, surtout en Moselle, on a désindustrialisé au détriment du Luxembourg et de l'Allemagne, dont beaucoup de gens sont partis travailler dans ces pays frontaliers. Bon, ça arrangeait bien la collectivité puisqu'ils n'avaient pas besoin de trouver des emplois pour, à l'heure actuelle, 110 000 Français qui franchissent la frontière via le Luxembourg. Est-ce qu'aujourd'hui ça pose un problème cette situation pour rendre plus attractif Moselle et notamment Moselle Est ? Compte tenu des salaires et des avantages extra-légaux, etc., que propose le Luxembourg.

**Louis EXERTIER (Directeur du Pôle Économie, Moselle Attractivité) :** Est-ce que ça pose un problème ? Effectivement, il y a eu une politique nationale. En Moselle, on a désindustrialisé, je vous garantis que ce n'était pas un choix. Les élus mosellans et les élus lorrains avaient dans le cœur et dans les tripes l'industrie et on s'est toujours battu, c'est pour ça qu'on existe aussi, pour développer l'emploi industriel. Mais on était confronté à une problématique de tertiarisation en France. Vous rappelez le patron d'Alcatel, Monsieur Tchuruk, dans 15 ou 20 ans, il avait dit plus d'industrie en France, plus d'emplois industriels. Tout le monde dans le tertiaire, tout le monde dans les services. Ça fait beaucoup de mal, d'autant plus pour un territoire frontalier qui a deux voisins extrêmement puissants et extrêmement dynamiques, dont un, vous l'avez cité, le Luxembourg, dans ces emplois de services, dans ces emplois à valeur ajoutée, dans ces emplois pourvoyeurs de salaires supérieurs de 40% à 50%. Donc oui, il y a eu, et elle continue, une hémorragie de nos salariés, de nos habitants, vers cet eldorado.

Mais il y a un retour. Et pourquoi il y a un retour ? Et je fais le lien avec les interrogations de Monsieur sur la mobilité. Parce que, alors sur Luxembourg, c'est plutôt les habitants du sillon mosellan, même jusqu'à Nancy, de Metz par jour ils en ont marre de faire 4h de voiture. Ne parlons pas des transports en commun qui sont saturés et d'une mobilité qui est extrêmement problématique. Donc un retour avec qualité de vie, bien-être dans sa vie personnelle. Donc des salariés, plus ou moins jeunes, préfèrent travailler sur nos territoires de proximité. Donc ça, est-ce que c'est un atout ? Est-ce que c'est un facteur d'attractivité ? C'est à vous d'en juger.

Moi, ce que je perçois de ma petite fenêtre, c'est qu'en 30 ans que je fais ce métier, je n'ai jamais connu des taux de chômage comme ceux qui ont été annoncés par Monsieur. 6% sur le bassin de Sarreguemines, moins de 7% en Moselle, c'est exceptionnel. Donc ce moment exceptionnel, je le vois comme un facteur extrêmement positif. Et une volonté nationale et européenne de réindustrialiser nos territoires et notre pays, notre Europe et nos territoires locaux. C'est une chance et c'est une chance pour notre avenir. C'est une chance pour nos enfants ou nos petits-enfants pratiquement bientôt me concernant. Et donc la Moselle participe à cette dynamique et à ce développement. Donc en tout cas, on peut être fiers de ce qui est accompli actuellement. Il faut encore aller plus, plus vite et plus loin. Et oui, notre situation géographique frontalière, on ne la changera pas, elle existera toujours, Luxembourg existera toujours, l'Allemagne existera toujours. Avec chacun de ces pays, leurs atouts, mais actuellement leurs fragilités. Leurs fragilités sont nos atouts. Ces atouts sont en train de se retourner et sont des atouts d'attractivité pour nos territoires frontaliers de Lorraine.

**Un participant** : Je reviens plutôt sur vers HoloSolis. Quand la production se mettra en route, par rapport à la formation des gens, comment ça va se passer ? Est-ce que ce serait plutôt sur le terrain ? Pour des gens comme nous, on ne sortira pas de l'école, donc il faudra un autre cursus.

**Bertrand LECACHEUX (directeur des opérations HoloSolis)** : C'est une bonne question parce qu'en effet, la caractéristique c'est que l'on construit une usine à partir de zéro et donc on va avoir toute une période avant que les machines démarrent en production série où on n'aura pas encore de ligne installée pour former les nouvelles personnes. Donc la formation va se faire en plusieurs étapes. On va intégrer des gens au moment où on va commander des machines, une petite partie de l'effectif qu'on va pouvoir former en allant les former chez les fournisseurs de machines sur les machines qu'on va mettre en service. Ça, ça va représenter une petite partie. Il y a une partie de la formation qui peut se faire dans des centres de formation ou avec les gens dont c'est le métier, avec des formations qu'on va construire. Elise en parlait tout à l'heure. Ensuite, il y a la phase où on va installer les machines sur le site, où on va pouvoir rentrer plus de monde pour former plus de monde, aussi bien des opérateurs de production, des techniciens de maintenance, enfin toutes les personnes qui vont intervenir, qui vont être la première vague de salariés qu'on va rentrer chez nous. Et puis ensuite, au fur et à mesure qu'on va croître en production, qu'on va augmenter la production, il va falloir anticiper la deuxième puis la troisième vague en intégrant des gens qui n'auront pas encore de postes affectés mais qui seront en formation. Donc, il va y avoir, en parallèle de la montée en puissance de l'effectif, un plan de formation qui va devoir être anticipé bien avant qu'on ait des machines sur site.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : Et pour ajouter à ce que disait Bertrand, c'est que les premières personnes qui vont être recrutées et qui vont faire partie de cette première équipe vont être des formateurs pour le futur. Donc ce seront vraiment des personnes qu'on va recruter parce qu'ils ont envie de faire, ils ont un passé derrière eux et ils savent faire passer une passion et une expertise. Donc ils vont être des formateurs, ils vont être des grands frères pour les nouveaux qui vont entrer dans l'entreprise.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Je crois qu'il y a une question que beaucoup n'osent pas poser : on fait comment pour postuler ?

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : Alors pour l'instant, c'est difficile. Vous pouvez postuler, mais ça va être très difficile pour nous pour traiter les grands nombres de CV qui arrivent. Donc on vous demande s'il vous plaît d'être un tout petit peu patients. On va modifier notre site web pour permettre au site web d'avoir une capacité de recevoir des demandes d'embauche, pour que les gens puissent déposer leur candidature. Et ils pourront donner leur nom, leur prénom, leur adresse de contact, pouvoir indiquer en cochant des cases quel type d'emploi ils veulent faire et quelle expérience ils ont eue, et déposer également leur CV. Comme vous avez vu, les chiffres qu'ont montrés Élise et Bertrand, on commence avec une petite équipe et on la développe. Donc si on se dit tiens, il y a quelqu'un qui pourrait faire partie de cette première équipe de 40, 50, 80 personnes, on va d'abord essayer de recruter ces personnes-là. Donc plus on peut les identifier tôt grâce à ce site web, plus ça va nous aider. On travaille également bien sûr avec Monsieur Thuillier et Pôle Emploi. On travaille également avec des cabinets qui sont spécialisés là-dedans. Donc on a une chasseuse de tête d'ailleurs qui a trouvé un certain nombre de personnes, dont Bertrand et qui identifient des personnes. Et d'ailleurs elle a déjà identifié des personnes ici dans la région. Donc on a un processus actif, mais je vous demande juste de la patience pour qu'on ait

cette montée en cadence et en puissance. Mais le type de personnes que l'on cherche, ce sont ceux qui sont capables de faire partie dès le départ de cette équipe de formateurs qui vont apprendre aux autres.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Est-ce qu'il y a d'autres questions, remarques, observations ?

**Une participante** : J'aurais aimé savoir, le brevet de fabrication est de quelle origine ? Français ? Européen ? Allemand ?

**Elise BRUHAT (directrice de la stratégie industrielle d'HoloSolis)** : Alors en fait, on a fait une étude de propriété intellectuelle rapidement là-dessus, mais ce sont des choses qu'on doit encore approfondir. Si vous voulez, il faut segmenter en deux parties. La partie cellules photovoltaïques avec notre technologie qu'on a appelée N-type TOPCon, où là il y a un brevet identifié qui existe mais qui va prendre fin avant 2025 de mémoire, donc qui sera même avant notre début de production. Mais il faut quand même guetter d'autres brevets qui pourraient être mis en place sur ces technologies pour voir si ça pourrait être limitant, si on doit contourner ou si on doit effectivement payer les personnes dont sont ces brevets. Là de mémoire, c'était une société américaine et ça a été racheté par un acteur qui est coréen récemment sur cette partie cellule.

Et sur la partie modules, c'est un petit peu différent. Pour un module, ce qui va se jouer, c'est surtout sur l'interconnexion des cellules, c'est-à-dire la fabrication de ces rubans de cellules. Donc on va avoir une cellule, chacune à part entière en sortie d'usine cellules. Et la première chose pour les mettre dans ces grands panneaux, c'est qu'on les connecte avec des fils métalliques pour en faire des sortes de guirlandes, qu'après on va poser entre deux plaques de verre chauffées avec un polymère pour faire ce module. Pour cette technologie d'interconnexion, il va y avoir différents brevets qui existent de différentes sociétés, que ce soit en Chine, en Corée ou aux États-Unis. Par contre, toutes ces choses-là, il n'y a pas mal de façons de faire différentes qui peuvent nous permettre, nous, d'avoir notre propre technologie ou quelque chose qui ne soit pas bloquant d'un point de vue propriété intellectuelle. Après, c'est des études qu'on continue de peaufiner, avoir une veille là-dessus est extrêmement important. Et bien sûr, à terme, développer notre propre propriété intellectuelle sur le site, grâce notamment à nos équipes recherche et développement, mais simplement aussi sur l'optimisation produit.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Est-ce qu'on a fait le tour de toutes les questions ? Si on a fait le tour, je vais proposer au garant de prendre le micro.

## Conclusion

**Bernard CHRISTEN (garant de la CNDP)** : Juste pour deux mots. Rappeler, je ne l'ai pas dit tout à l'heure, qu'au terme de la concertation, c'est-à-dire après la séance de vendredi prochain, nous ferons un bilan. Ce bilan va aussi interroger le maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage répond. Et ensuite le bilan plus la réponse du maître d'ouvrage seront soumis à la CNDP, à la Commission, logiquement, début décembre si nous tenons ce timing, je pense qu'on va essayer de le tenir. Et la Commission va statuer. Ensuite le bilan et la décision de la Commission vont être joints au dossier d'enquête publique, parce que je rappelle qu'HoloSolis aura besoin d'une autorisation environnementale pour engager la création de l'usine, et cette autorisation fera l'objet d'une enquête publique. Donc dans l'enquête publique, il y aura tous les dossiers techniques qui seront faits à ce moment-là. Le dossier de concertation sera joint, il fera partie du dossier d'enquête. Donc, c'est une pièce importante.

Et autre point très probablement, sur ce genre de dossier la CNDP le fait quasi systématiquement, elle met en place une post-concertation, c'est-à-dire un travail de concertation plus léger, mais qui va suivre le dossier jusqu'à l'enquête publique. Probablement, ce n'est pas une certitude, mais probablement.

Et puis, dernier mot, je pense qu'effectivement que la réunion de vendredi sera une réunion importante. Donc en tant que garant, j'espère que vous serez aussi nombreux que ce soir.

**Julia BITRAN (animatrice)** : Et le mot de la fin de ce troisième atelier pour le Président Jan Jacob Boom-Wichers.

**Jan Jacob BOOM-WICHERS (président d'HoloSolis)** : Merci. Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Vice-président, Monsieur Thuillier, Monsieur Exertier et Monsieur Kurtz, je voulais tous vous remercier infiniment. Et bien sûr, Monsieur Christen également. Je voulais tous vous remercier infiniment d'être venus encore. C'est la cinquième session que nous faisons tous ensemble, avec également une émission de télé entre tout cela. On a été très très heureux d'échanger avec vous. On attend votre présence vendredi pour cette réunion de clôture. Mais vraiment, merci pour tout votre temps, pour vos questions. Ça a été vraiment un très très bon exercice pour nous, un honneur d'être ici en face de vous et de vous parler du projet. Personnellement, je suis content de toutes ces différentes questions. Certaines sont plus difficiles que d'autres, mais on constate exactement ce que vous avez dit, Madame, vraiment un enthousiasme pour le projet et nous sommes vraiment heureux d'avoir choisi cette région pour nous installer ici. Donc bien sûr, on doit parler au conditionnel parce que rien n'est encore terminé, mais on est vraiment très très heureux d'être là, ici avec vous. Donc merci et je vous souhaite à tous une très bonne soirée. Rentrez avec précaution chez vous. Il fait nuit dehors donc merci encore.

*(Applaudissements dans la salle)*